Pays de Laon

Communauté d'Agglomération



Rapport d'activités 2022

AULNOIS-SOUS-LAON
ARRANCY
ATHIES-SOUS-LAON
BESNY-ET-LOIZY
BIÈVRES
BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT
BUCY-LÈS-CERNY
CERNY-EN-LAONNOIS
CERNY-LÈS-BUCY
CESSIÈRES-SUZY
CHAMBRY
CHAMOUILLE
CHÉRÊT
CHIVY-LÈS-ÉTOUVELLES
CLACY-ET-THIERRET
COLLIGIS-CRANDELAIN
CRÉPY
EPPES
ÉTOUVELLES
FESTIEUX
LANISCOURT
LAON
LAVAL-EN-LAONNOIS
LIERVAL
MARTIGNY-COURPIERRE
MOLINCHART
MONS-EN-LAONNOIS
MONTCHÂLONS
MONTHENAULT
NOUVION-LE-VINEUX
ORGEVAL
PARFONDRU
PRESLES-ET-THIERNY
SAMOUSSY
VAUCELLES-ET-BEFFECOURT
VESLUD
VIVAISE
VORGES

Chers collègues, je suis très heureux de vous adresser le rapport d'activités de l'année 2022.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son engagement dans l'exercice de missions souvent complexes ainsi que l'ensemble des élus pour leur implication et leur esprit toujours constructif et au service de l'intérêt général.

L'emploi et le développement économique restent le coeur de notre action. En 2022, nous avons continué à accompagner la croissance de nos entreprises, artisans et commerçants en soutenant leurs projets immobiliers ou leurs investissements : SDP, Fruits Rouges de l'Aisne, carrosserie Ghillet, Papin, Descours et Cabaud, Colombé Couverture, Athies Bâtiment, SOFIDA, Lory Construction, Daunat, Nordex et son centre de formation sont autant d'exemples d'entreprises qui croient en notre territoire pour se développer.

En novembre, avec le syndicat mixte du Griffon, nous signions la promesse de vente avec le groupe international P3 Logistic sur 30 hectares pour la construction de bâtiments clés en main de 12 000 à 130 000 m² dédiés à la logistique. Un accord majeur et prometteur pour la création d'emplois dans le Laonnois.

La mise en réseau de nos entreprises est indispensable. Pour la première fois, nous organisions en novembre avec COTEO la première édition des rencontres Entreprises et Territoires au boulodrome de Laon qui a rencontré un vif succès avec près de 550 participants.

L'activité touristique est un élément moteur de notre économie. Près de 84 000 personnes ont été accueillies par l'office de tourisme en 2022 dont 34 % de clientèle étrangère. Près de 614 000 nuitées ont été effectuées sur l'année.

L'intercommunalité, c'est aussi la solidarité avec le portage d'un chantier d'insertion qui est intervenu dans 12 communes en 2022, le fonds de concours aux investissements des communes membres, le soutien à la politique de la ville, la conduite du PLIE ou le partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, la mutualisation avec l'achat groupé de défibrillateurs.

Si l'exercice de la compétence logement n'a pas été effective pendant de nombreuses années, nous élaborons désormais une politique communautaire volontariste au travers de l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH), de la mise en place d'aides incitatives à la réhabilitation par l'OPAH-RU et le PIG, de l'abondement au Fonds de Solidarité au Logement. Nous instruisons les documents d'urbanisme avec 1 522 dossiers traités en 2022.

La transition écologique et énergétique est au coeur des préoccupations de notre collectivité :

collecte et traitement des déchets, eau et assainissement avec pour priorité la sécurisation de la distribution d'eau potable et l'amélioration de l'assainissement, les transports et mobilités douces avec le renouvellement de la flotte de bus, le transport à la demande, le transport des scolaires, l'aide aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, l'extension de l'offre de vélos en libre service, l'élaboration d'un schéma directeur cyclable intercommunal.

Avec la gestion de la piscine-patinoire, du conservatoire de musique, de danse et de théatre et du musée pour lequel nous avons institué la gratuité, nous apportons un service public de qualité auprès de nos populations.

L'intercommunalité s'est toujours forgée dans un esprit consensuel et respectueux, de partage de nos diversités et de nos valeurs républicaines. Aujourd'hui nous engageons un projet de territoire et un pacte financier et fiscal pour poser les bases d'une vision partagée et d'une feuille de route pour la décennie à venir. Du fruit de nos réflexions se dessinera l'avenir que nous voulons pour le Pays de Laon, l'ambition que nous portons pour nos populations.

Éric DELHAYE
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon
Maire de la Ville de Laon

SOMMAIRE


01 P. 06 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE


02 P. 18 CITOYENNETÉ ET VIE SOCIALE


03 P. 26 DÉVELOPPEMENT LOCAL


04 P. 40 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES


05 P. 46 LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT


06 P. 50 LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS


07 P. 64 LES SERVICES TECHNIQUES


08 P. 72 L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE


09 P. 80 LES TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITÉS DOUCES


10 P. 86 COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTIEL


11 P. 92 LES MOYENS FINANCIERS

COMPOSITION **DE L'ÉXÉCUTIF** EN 2022

1 PRÉSIDENT

ÉRIC DELHAYE
(LAON)

9 VICE-PRÉSIDENTS

FABRICE FERON
(CRÉPY)
Finances, de l'administration générale et ressources humaines

MAXIME KELLER
(PRESLES-ET-THIERNY)
Transports urbains et mobilités douces

SYLVIE LETOT-DURANDE
(LAON)
Politiques d'aménagement du territoire et de l'habitat

OLIVIER JOSSEAUX
(CHAMBRY)
Développement économique, du numérique, de la 3e révolution industrielle et du tourisme

YVES BRUN
(ATHIES-SOUS-LAON)
Politique de la ville et du développement solidaire

MATHIEU FRAISE
(VAUCELLES-ET-BEFFECOURT)
Développement local et de la solidarité intercommunale

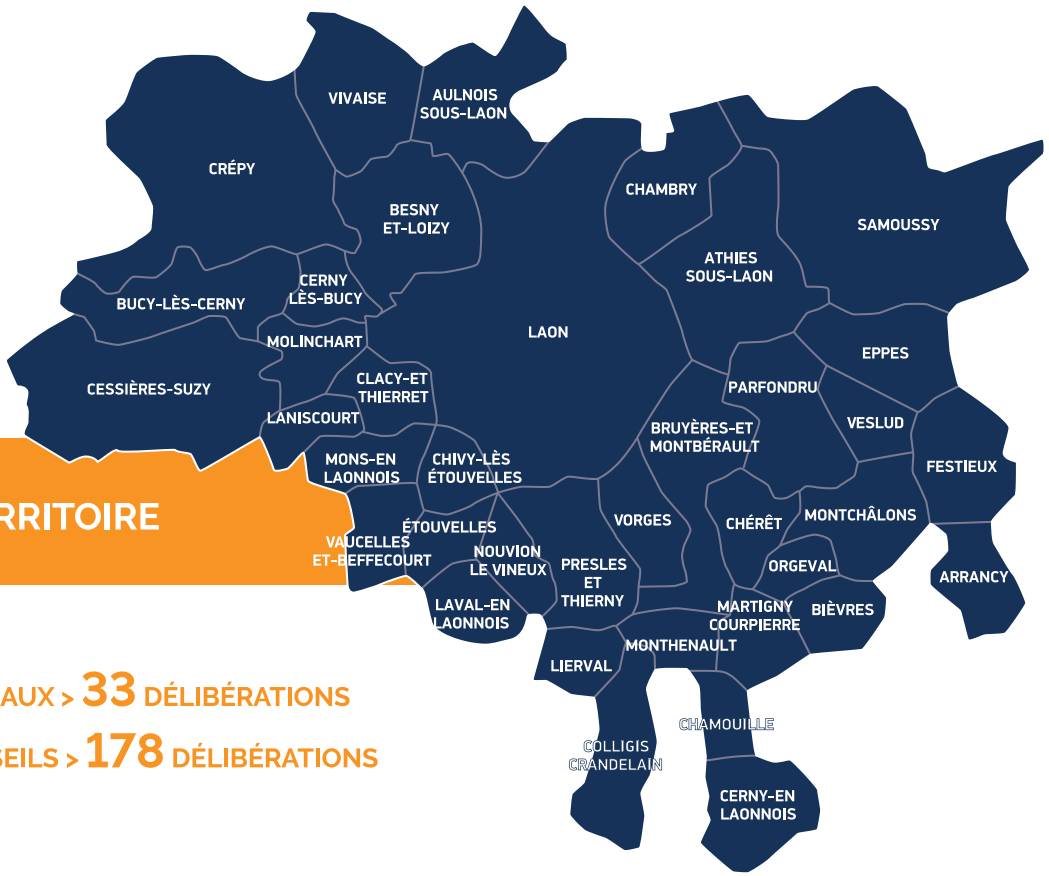
BENOÎT BUVRY
(FESTIEUX)
Environnement, de la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement

FRANCK DEMAZURE
(BESNY-ET-LOIZY)
En charge de la piscine-patinoire

YVES ROBIN
(LAON)
Tourisme et équipements culturels
jusqu'en juillet 2022

SOPHIE ETIENNE-CHARLES
(LAON)
Conservatoire de danse, de musique et de théâtre et Musée
à partir de sept. 2022

LE TERRITOIRE



5 BUREAUX > **33** DÉLIBÉRATIONS

5 CONSEILS > **178** DÉLIBÉRATIONS

75 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS TITULAIRES

ARRANCY
Georges HARANT

ATHIES-SOUS-LAON
Yves BRUN
Jacqueline BALITOUT
Pascal DEROCH

AULNOIS-SOUS-LAON
Christophe COULON

BESNY-ET-LOIZY
Franck DEMAZURE

BIÈVRES
Pierre BIEDAL

BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT
Marie-Pierre TOKARSKI
Jean-Marc LHOMME

BUCY-LES-CERNY
Philippe VAN HAMME

CERNY-EN-LAONNOIS
Claude VUAROQUEAUX

CERNY-LES-BUCY
Michel MACHAIN

CESSIÈRES-SUZY
Pierre BERTELOOT

CHAMBRY
Olivier JOSSEAUX

CHAMOUILLE
Francis LEAUTE

CHÉRÊT
Francis HARANG

CHIVY-LÈS-ETOUVELLES
Jean-Marie RABOUILLE

CLACY-ET-THIERRET
Claude BARAN

COLLIGIS-CRANDELAIN
Serge JUILLIART

CRÉPY
Fabrice FERON
Patricia MEZZAROBBA

EPPES
François BOUILLE

ETOUVELLES
Yvan LEMOINE

FESTIEUX
Benoît BUVRY

LANISCOURT
Jean Marc WACK

LAON
Éric DELHAYE
Sylvie LETOT-DURANDE
Yves ROBIN jusqu'en juillet
Sophie ETIENNE-CHARLES
Séverine DUPONT
Yves BUFFET
Claudia MATHIEU
Frédéric JOLY
Philippe MOZIN
Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN
Dominique VALISSANT
Delphine VALLIERE
Dominique PIERRE
Anne-Marie SAUVEZ
Frédéric POIDEVIN
Aude DELEBARRE-TESSEDRE
Marie-Michèle PASCUAL
Jean-Marie QUÉRÉ
Hanan LAHYANI
Hubert DAUCHEZ
Éloi GOULLIEUX
Antoine LEFEVRE
Agnès TOURNEUX
Cathy CHATELAIN
Mickaël BEAUFRERE
Béatrice LEBEL
Christophe GUILLAUME
Marie-Pierre FOURDRAIN-FAY
Philippe CERVI
Fawaz KARIMET
Carole MEULLEMIESTRE
Yan RUDER
Nathalie DUSSART
Nicolas DRAGON

LAVAL-EN-LAONNOIS
Gilbert MONCOURTOIS

LIERVAL
Jacques LECOMTE

MARTIGNY-COURPIERRE
Christian LAMBERT

MOLINCHART
Rémi CARLIER

MONS-EN-LAONNOIS
Gérard CHARLES

MONTCHÂLONS
Louis BOURGEOIS

MONTHENAULT
Pierrette DRUET

NOUVION-LE-VINEUX
Philippe PIRE

ORGEVAL
Benoit TRONEL

PARFONDRU
Jean-Luc LIENARD

PRESLES-ET-THIERNY
Maxime KELLER

SAMOUSSY
Harry RIVIÈRE

VAUCELLES-ET-BEFFECOURT
Mathieu FRAISE

VESLUD
Gérard LOISEAUX

VIVAISE
Rémi SIMPHAL

VORGES
Philippe MAQUIN



DEVELOPPEMEN ECONOMIQUE

01

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE







- PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL DU CHAMP DU ROY
- PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL LES MINIMES
- PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL VOLTAIRE
- PÔLE DU GRIFFON
- L'HÔTEL D'ENTREPRISES VINCENT DE GOURNAY
- DISPOSITIF D'AIDE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DU TERRITOIRE
- DISPOSITIF D'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES
- LE SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES
- EVÉNEMENTS

Le développement économique, l'une des premières compétences mise en œuvre en 1992, se décompose en plusieurs actions :

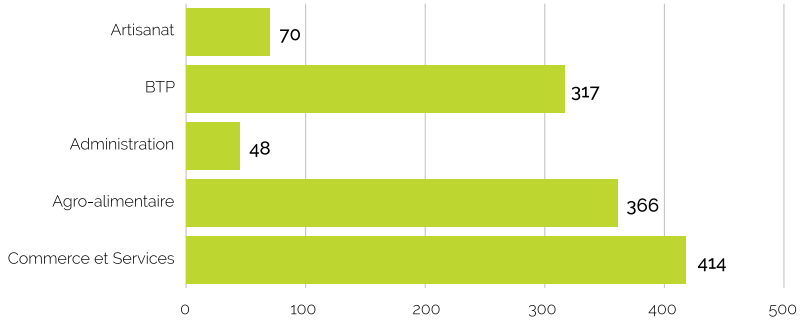
- Entretien, gestion et commercialisation des ZAC,
- Entretien et gestion de l'Hôtel d'entreprises Vincent de Gournay,
- Gestion de dispositifs d'aides aux entreprises : subventions à destination des commerçants et des artisans et aide à l'immobilier d'entreprises,
- Conseil auprès des créateurs et des investisseurs.

Les zones d'activités sont dédiées aux activités industrielles, artisanales et de services, avec un espace destiné aux activités commerciales, tandis que l'Hôtel d'Entreprises Vincent de Gournay a vocation à favoriser la création d'entreprises, et surtout à pérenniser ces entreprises nouvelles.

Des partenariats ont été initiés depuis quelques années avec l'association AGROSPHÈRES, NORD FRANCE INVEST, l'agence de promotion économique des Hauts-de-France.

Ces structures ont une démarche de prospection active sur les salons professionnels en France et à l'étranger. Elles transmettent à la Communauté d'Agglomération des appels à projets susceptibles de s'implanter sur notre territoire.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL **DU CHAMP DU ROY**

Idéalement situé au niveau des axes routiers (N2, D1044 et A26), ce parc d'activités se partage sur les territoires de Laon et de Chambry.

Les secteurs d'activités industriels, agroalimentaires, artisanaux ou commerciaux se côtoient sur cette zone d'une surface totale de 50 ha, en 2021 une parcelle de 5 156 m² a été vendue à la Carrosserie GHILLET, rue Colbert à Chambry.



Nouvelle serre - SDP

© CAPL

Les entreprises SDP et FRUITS ROUGES&CO ont finalisé leurs travaux pour agrandir leurs surfaces de production.

L'entreprise NORDEX préalablement installée dans l'hôtel d'entreprises de la CAPL a repris les locaux d'E2MK pour y créer la Nordex Academy afin de former des techniciens pour la maintenance de ses parcs éoliens. E2MK s'est installée dans les anciens locaux de Diane Industries. Une parcelle de 3 700 m² a été vendue en 2022 pour l'installation d'un KFC. A ce jour, il reste moins de 4 hectares de disponibles sur le parc intercommunal.

Depuis sa création, ce sont 46 entreprises qui sont venues s'y installer, avec plus de 1 200 emplois.

PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL **LES MINIMES**

Créée en 2004, cette zone de 24 hectares est dédiée aux activités industrielles, de transport et de logistique.

Elle a accueilli dès sa création l'entreprise DESCOURS et CABAUD, spécialisée en produits sidérurgiques et l'Entreprise PAPIN, spécialisée dans le transport de marchandises.

Ces deux entreprises emploient un effectif de 100 personnes. En 2021, le méthaniseur de l'entreprise PAPIN est opérationnel et l'entreprise DESCOURS ET CABAUD a lancé la construction d'un nouveau hall de production de près de **8 000 m².**

Actuellement, une option a été mise sur la dernière parcelle disponible de **3 870m²** et les travaux ont débuté en 2022 pour **2 entreprises artisanales** qui s'installent sur la zone :

- Colombé Couverture sur une parcelle de 3958m²
- Athies Bâtiment, 3747m²

D'ici la fin de l'année 2023, la zone d'activités Les Minimes devrait être entièrement commercialisée.



Travaux Colombé Couverture et Athies Bâtiment
© CAPL

PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL **VOLTAIRE**

En 2016, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a acquis auprès de la Ville de Laon un ensemble de terrains d'une surface de 68 835 m², sis au Rond-Point Camille Desmoulins en limite de la Zone du Champ du Roy, l'intérêt communautaire en matière de développement économique et la Loi Notre ne permettant pas à la Ville de Laon de commercialiser ces surfaces.

Depuis fin 2020, la station Total est en activité sur la zone et il reste environ **50 000 m²** commercialisables pour accueillir des activités artisanales ou de services. Une option a été posée en 2021 sur **10 000 m²** pour réaliser un ensemble immobilier tertiaire composé de 4 bâtiments.

Une délibération a été prise en 2022 pour la vente de **26 204m²** au Service d'Incendie et de Secours de l'Aisne.

PÔLE **DU GRIFFON**

Ce projet découle de la collaboration de deux collectivités, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et la Communauté de Communes du Pays de la Serre, réunies dans le Syndicat Mixte du Pôle d'Activités du Griffon.

Idéalement situé à la croisée de l'A26 et de la N2, au pied de l'échangeur autoroutier et de la voie ferrée Laon-Hirson, sur le territoire des communes de Laon, Chambry et Barenton- Bugny, ce parc d'activités offre également l'opportunité d'un embranchement fer en fonction des besoins des entreprises, ce qui le distingue de l'offre de parcs d'activités concurrents, sur près de 150 ha.

Avec un investissement global de **35 M €**, il propose 111 ha viabilisés.

LA DETTE DU GRIFFON (au 31/12/2022)
Budget principal : 985 119 €
Budget eau potable : 33 497 €
Budget assainissement : 22 451 €
soit au total, un encours de 1 041 067 €

LES TRAVAUX

L'aménagement du pôle d'activités du Griffon est prévu en trois tranches, dont deux sont actuellement réalisées.

Les fouilles archéologiques sur le 3ème tranche ont été finalisées en décembre 2022 et la commercialisation de cette tranche ainsi que les travaux de viabilisation devront être programmés.

LA COMMERCIALISATION

En novembre 2021, l'usine de teillage de lin, LE LIN FRANÇAIS, a été inaugurée. La famille Decock a investi près de 16 millions d'euros dans cette nouvelle usine de **14 000 m²** construite sur une parcelle de **7,5 hectares** et un bâtiment de **1 700m²** a été ajouté en 2022.

Les travaux de construction d'un bâtiment pour l'entreprise ITP sont en cours, le bâtiment devrait être finalisé en 2023. Cette entreprise de travaux publics est actuellement installée dans l'hôtel d'entreprises.



Entreprise ITP
© CAPL



Le 3 novembre, la société P3 logistic a confirmé son arrivée sur la zone du Griffon, une promesse de vente a été signée avec le Syndicat Mixte du Griffon.

La société a le projet de construire des bâtiments clé en main de **12 000 à 130 000 m²** dédiés à la logistique.

Signature de la promesse de vente
© CAPL

L 'HÔTEL D'ENTREPRISES **VINCENT DE GOURNAY**

Avec sa mise en service en juin 2004, l'Hôtel d'Entreprises Vincent de Gournay est né de la volonté des élus d'aider les créateurs d'entreprises à démarrer leur activité, mais aussi de permettre aux entreprises désireuses de tester le marché local de pouvoir le faire dans de bonnes conditions.

L'objectif premier est de soutenir les jeunes entreprises en favorisant leurs conditions de démarrage et en les consolidant pendant leurs premières années d'existence.

Les tarifs proposés et la souplesse des formalités pour intégrer l'Hôtel d'Entreprises, idéalement situé au niveau des accès routiers, sont les points forts de notre structure qui propose un choix multiple en matière d'équipements, puisque nous disposons de deux types de bâtiments :

TERTIAIRE
Surface de 340 m² de bureaux modulables pouvant aller de 9 m² à 36 m²
(loyer à partir de 53,77 € HT/m²/an)

2 TYPES DE BÂTIMENTS

ARTISANAUX
Quatre locatifs de 353 m² et 454 m²
(loyer à partir de 20 € HT/m²/an)

10 ENTREPRISES OCCUPAIENT L'HÔTEL D'ENTREPRISES EN 2022
(120 EMPLOIS)

GSEK TRANSPORT (19 m²)
INVEST IMMO (25 m²)
SOCIÉTÉ POLE STUDIO (41 m²)
SOCIÉTÉ HORIZON PRO (36 m²)
CECILIA (61 m²)
TMS TRANSPORT (63,50m²)

Soit un taux d'occupation de 72 %

SOCIÉTÉ NORDEX (453 m²)
SOCIÉTÉ AXO ÉNERGIE (453 m²)
SOCIÉTÉ PROSERVIS (354 m²)
SOCIÉTÉ ITP (354 m²)

Soit un taux d'occupation de 100 %

DISPOSITIF D'AIDE **AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS** DU TERRITOIRE

Par délibération du 23 février 2012, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a souhaité mettre en place un dispositif destiné à accompagner les commerçants et les artisans de son territoire, dans leurs investissements productifs ou la modernisation de leur point de vente. Le Conseil Régional de Picardie a validé son accord pour le dit dispositif lors de sa commission permanente du 20 avril 2012.

En 2022, 24 dossiers ont reçu l'aval du Bureau Communautaire et un montant total de 105 668 € de subventions a été attribué.

Le dispositif a été modifié par délibération du 27 juin 2018 afin de compléter les actions mises en place par la Région et d'apporter plus de soutien aux entreprises du territoire intercommunal.

Sont concernées les entreprises immatriculées, soit au Répertoire des Métiers de l'Aisne, soit au Registre du Commerce, et domiciliées sur le territoire (siège social et établissement) depuis plus de 12 mois. Elles doivent avoir moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros.

L'aide consiste en une subvention à hauteur de 25 % des investissements HT avec un investissement minimum de 4 000 € et maximum de 30 000 €, plafonnée à 7 500 € maximum, et soumis aux règles « de minimis » (fréquence d'accord : tous les trois ans). Elle peut concerner :

> DÉPENSES DES ARTISANS LIÉES À :

- Modernisation de l'outil de production
- Investissement en biens d'équipements productifs neufs
- Investissement informatique et bureautique
- Acquisition de véhicule neuf
- Travaux de sécurisation
- Aménagement et agencement de locaux de production
- Travaux accessibilité handicapés

> DÉPENSES DES COMMERÇANTS DONT LA SURFACE DE VENTE EST INFÉRIEURE À 150 M² LIÉES À :

- Aménagement et agencement intérieur de l'espace commercial de vente
- Agencement intérieur
- Travaux d'embellissement (vitrine, enseigne, façade…)
- Investissement informatique et bureautique
- Acquisition de véhicule neuf (avec point de vente fixe)
- Travaux de sécurisation
- Travaux accessibilité handicapés



La petite ferme
© CAPL



Bistrot de la paix
© CAPL



Véhicule LEJAY Vincent
© LEJAY Vincent

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA CA DU PAYS DE LAON - ANNÉE 2022				
COMMUNE	DEMANDEUR	NATURE DES INVESTISSEMENTS	MONTANT INVESTISSEMENTS HT	SUBVENTION ACCORDEE
SAMOUSSY	LOPES MAGANETE	Véhicule	29 090,00 €	7 194 €
LAON	SAS KEVIN SIRAT	Reprise restaurant	52 438,58 €	7 500 €
LAON	CUSTOM CAR	Cabine de peinture	18 539,00 €	3 000 €
LAON	BEER MONKEY BAR	Reprise bar	67 711,28 €	7 500 €
LAON	LE DELICE D'ORIENT/ LA MERCERIE DE VAUX	Véhicule et rénovation de façade	29 472,93 €	2 695 €
LAON	LA PETITE FERME	Reprise restaurant	43 946,73 €	7 500 €
PRESLES ET THIERNY	LEJAY VINCENT	Véhicule + aménagements	30 429,23 €	7 500 €
EPPES	CABINET COUSIN	Véhicule	40 501,80 €	7 500 €
MONS EN LAONNOIS	MCP	Véhicule	23 739,00 €	1 547 €
LAON	LA SHOP A BIERES	Gerbeur électrique	4 290,00 €	1 073 €
LAON	AMPM	Reprise restaurant	71 833,25 €	7 500 €
LAVAL EN LAONNOIS	DAVID MONCOURTOIS	Véhicule	27 200,00 €	1 590 €
LAON	BERNARD BOULAY	Véhicule	26 374,07 €	6 519 €
LAON	LA SHOP A BIERES	Tireuse à bières	4 571,32 €	1 143 €
LAON	SASU CUISINES LAONNOISES	Meubles + enseigne + matériel informatique	38 134,59 €	
LAON	URBAN LAON	Reprise restaurant	43 958,00 €	7 500 €
SAMOUSSY	FABRICE DURAND	Véhicule	14 832,66 €	3 708 €
LAON	SOCIETE FMD	Site internet	4 990,00 €	
LAON	SARL BELFON	Façade et salle de restaurant	8 083,00 €	2 021 €
LAON	Freddy LAFOREST	Véhicule	11 733,33 €	2 933 €
LAON	SARL DEMAY	Chambre frigorifique et laboratoire charcuterie	9 038,80 €	2 260 €
LAON	SARL TOPO TECH	Véhicule	33 574,96 €	
LAON	SOCIETE S2E	Matériel	4 235,99 €	1 059 €
MONTCHÂLONS	NICOLAS THOUANT/LE MONDE EST VACHE	Brodeuse	8 714,84 €	2 179 €

DISPOSITIF DE **L'AIDE À L'IMMOBILIER** D'ENTREPRISES

Afin d'améliorer l'attractivité de notre territoire et favoriser le développement de nos entreprises, les élus de la Communauté d'Agglomération ont souhaité engager une politique incitative sous forme d'aides aux investissements immobiliers.

Ce dispositif s'adresse aux entreprises qui ont un projet immobilier de 200 000 euros minimum. La Communauté d'Agglomération accompagne ces projets d'investissements par une aide financière à hauteur de 10 % des investissements HT avec un maximum de 200 000 euros de subvention (à condition que le règlement de minimis de 200 000 euros d'aides sur trois ans soit respecté).

LES INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES :

- Achat immobilier
- Achat de terrain
- Achat et aménagement de locaux
- Voiries et réseaux

BÉNÉFICIAIRES

Les entreprises du territoire de la Communauté d'Agglomération inscrites au Registre des Métiers ou au Registre du Commerce et qui exercent l'une de ces activités : industrielle, artisanale, tertiaire ou de services, BTP, Maison de Santé (MSP conforme au cahier des charges national de la CNAMTS et approuvé par l'ARS).

En 2022, 4 entreprises ont pu bénéficier du dispositif :

COMMUNE	ENTREPRISE	ACTIVITÉ	MONTANT INVESTISSEMENT	AIDE CAPL
CREPY	LORY CONSTRUC-TION	Bâtiment	827 200 €	82 720 €
CHAMBRY	DAUNAT	IAA	1 920 113 €	192 011 €
ATHIES-SOUS-LAON	COLOMBE	Couvreur	303 754,9 €	30 375 €
BRUYERES ET MONTBERAULT	SOFIDA	Installateur de fermeture industrielle	309 220 €	30 922 €



LE SOUTIEN **À LA CRÉATION** D'ENTREPRISES

Depuis 1999, AISNE INITIATIVE a intensifié ses actions avec la mise en place de plateformes d'Initiative Locale sur les territoires, et notamment celui de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, qui a bien sûr adhéré au dispositif afin de continuer et d'élargir son action en faveur des créateurs d'entreprises.

Après étude de leur projet, un prêt d'honneur et un parrainage peuvent être proposés au créateur, le prêt ne pouvant excéder le montant du prêt bancaire contracté.

LA RÉPARTITION DES PRÊTS D'HONNEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS REPRÉSENTE :

- Commerce : 33 %
- Artisanat : 38 %
- Services : 29 %

En 2022, **21 dossiers** de création ou reprise d'entreprises ont été examinés et acceptés pour un montant de **240 000 €** de prêts d'honneur. Ils ont induit la création ou le maintien de 95 emplois.

COMMUNE	ENTREPRISE	ACTIVITÉ
LAON	BRASSERIE LE DUC	Restauration
CHIVY LES ETOUVELLES	ENTREPRISE BAILLY	Pisciniste
LAON	DIET PLUS	Centre alimentaire
PARFONDRU	NG AUTOS	Vente automobile
LAON	CENTRE AUTO	Garage automobile
LAON	LES ECUREUILS	Epicerie
LAON	AISNE ECHAPPEMENT	Centre automobile
VIVAISE	WISOCKI HERVE	Agent commercial
LAON	BOUCHERIE LAFOREST	Boucherie
LAON	LI XIN NETTOYAGE	Service de nettoyage
LAON	LA BRAISE	Restaurant
LAON	MOBALPA	Vente cuisines et salles de bain
MONTHENAULT	CUVILLIER TERRASSEMENT	Terrassement
LAON	FROMAGERIE DES REMPARTS	Fromagerie
LAON	ASGUARD SECURITE	Agence de sécurité
LAON	CROSSFIT	Salle de sport
CHIVY LES ETOUVELLES	LE ZEF	Café
LAON	FELZINGER	Maçonnerie
CHAMBRY	ARTISAN ARBRE	Elagage
ATHIES SOUS LAON	ATHIES BATIMENT	Maçonnerie Bâtiment
LAON	LE DRAGON REVEUR	Librairie

ÉVÈNEMENTS



SALON COTÉO

Jeudi 20 octobre 2022 s'est déroulée la première édition du salon Les Rencontres Entreprises et Territoires (EET) au Boulodrome de Laon.

Durant cette journée, pas moins de 90 entreprises exposaient dans une ambiance conviviale pour présenter leurs secteurs d'activités, renforcer leur réseau et rencontrer de nouveaux partenaires.

Très attendue et marquée par la diversité des secteurs présents, cette première édition Laonnoise a rassemblé près de 550 participants !







© CAPL

ÉVÈNEMENTS



INAUGURATION SDP

La société SDP est spécialisée dans la formulation, la fabrication ainsi que le conditionnement de produits pour l'agriculture (produits d'adjuvantation et produits de nutrition des plantes). Cette entreprise, du groupe Rovensa, est implantée depuis plus de 30 ans dans l'Aisne.

En 2021, pour intensifier son développement et pour répondre aux nouvelles évolutions du marché agricole, la société a entrepris la construction d'une extension du bâtiment principal. Ce nouvel espace regroupe un laboratoire et une double serre expérimentale.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a accompagné SDP, depuis son arrivée sur le territoire Laonnois, dans son développement et son expansion internationale. L'entreprise a bénéficié de l'aide à l'immobilier d'entreprise. Ce dispositif a permis de soutenir l'investissement de cet agrandissement.

SIGNATURE P3L

En novembre 2022 s'est déroulée la signature de la promesse de vente avec le groupe P3 Logistic Parks pour le développement d'un parc logisitique sur 35 hectares dans la Zone du Griffon. A terme et selon la nature des activités logistiques ce sont entre 200 et 400 emplois attendus sur notre territoire.





© CAPL

CITOYENNETE ET VIE SOCIALE

02

CITOYENNETÉ ET VIE SOCIALE





- LA POLITIQUE DE LA VILLE
- LE CHANTIER D'INSERTION « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL »
- LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
- LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU GRAND LAONNOIS

C'EST QUOI
LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

La politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à restaurer l'égalité républicaine. L'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers dits Politique de la ville est formalisée par un cadre : Le contrat de Ville.

L'APPEL À PROJETS 2022



DOSSIERS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS AU TITRE DE LA PROGRAMMATION 2022

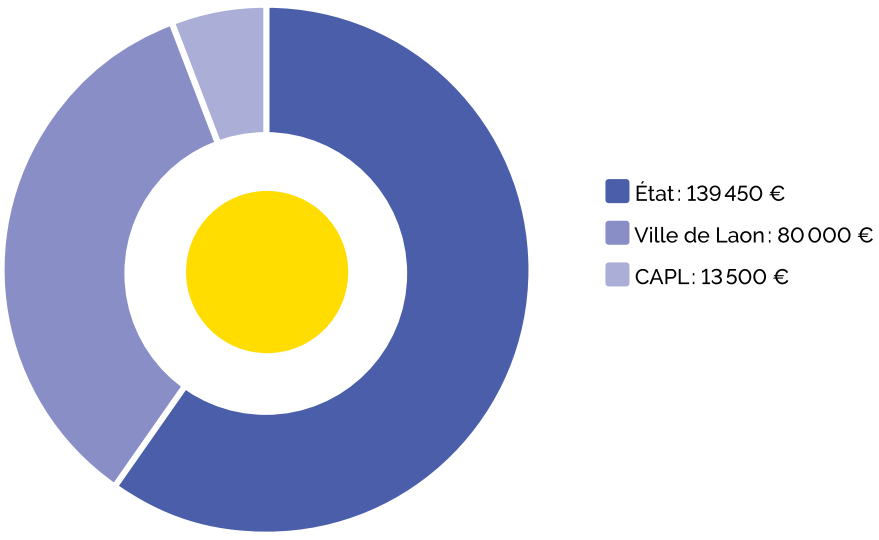


SUR LE PILIER EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SUR LE PILIER COHÉSION SOCIALE

SUR LE PILIER CITOYENNETÉ/VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le comité de pilotage, composé de l'ensemble des partenaires et financeurs du contrat, s'est réuni le 2 mars 2022 afin de statuer sur les demandes. Pour l'année 2022, 28 dossiers ont été financés grâce au soutien financier de :



LE CHANTIER D'INSERTION « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL »

À QUOI SERT LE CHANTIER ?

Ce chantier s'appuie sur des travaux d'entretien du petit patrimoine délaissé ou la mise en valeur de sites remarquables d'intérêt communautaire (maçonnerie, Placoplatre, peinture, menuiserie…) sur les 38 communes de la CAPL, afin d'offrir une activité salariée à des personnes en recherche d'emploi et une qualification dans les conditions réelles de travail.

- ➔ **Une étape professionnelle pour des personnes en parcours d'insertion**
- ➔ **Un accompagnement vers la formation ou l'entreprise**
- ➔ **Une action au service de la valorisation du patrimoine intercommunal**

LES RÉALISATIONS 2022

En 2022, le chantier est intervenu dans 12 communes et dans les locaux de la CAPL : Presles et Thierny, Aulnois-sous-Laon, Colligis-Crandelain, Clacy-et-Thierret, Bucy-les-Cerny, Mons-en-Laonnois, Etouvelles, Martigny-Courpierre, Lierval, Bruyères-et-Montbérault, Montchâlons, Crépy.

AVANT — **BRUYERES-ET-MONTBERAULT** — **APRÈS**





AVANT — **MONS-EN-LAONNOIS** — **APRÈS**





LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LES SALARIÉS

24 PERSONNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIES SUR LE CHANTIER EN 2022 ; 13 PERSONNES AU TOTAL ONT QUITTÉ LE CHANTIER :

- 1 personne pour un CDI,
- 1 personne pour une entrée en formation qualifiante,
- 5 personnes pour un CDD,
- 1 personne pour un PEC Parcours Emploi Compétences

PLUSIEURS SALARIÉS ONT PU SUIVRE DES ATELIERS :

- 6 personnes ont participé aux "Job dating"
- 9 personnes ont participé à l'atelier "Stade vers l'emploi",
- 4 personnes ont suivi le FFB "Présentation métiers",
- 3 formations PIX du Pôle Emploi,
- 3 personnes ont participé à la "plateforme mobilité" MEF,
- 2 formations VSI.

DIVERSES PÉRIODES D'IMMERSION ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2022 :

- 1 auprès de la SARL 2AC2 à Laon,
- 1 auprès de la SASU EUROVIA PICARDIE à Laon,
- 1 auprès de la SARL NB MACONNERIE à Festieux,
- 1 auprès des Ets PIC BATIMENT à Laon,

LE PLAN LOCAL POUR **L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Cette action consiste en l'accompagnement personnalisé renforcé de demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi.

L'objectif est d'aider les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, à définir un projet professionnel, à construire le parcours le plus adapté pour un retour à l'emploi ou à la formation, initier toutes démarches nécessaires à l'insertion professionnelle comme des immersions en entreprise, des informations métiers, des actions collectives…

Cela se caractérise par un suivi régulier et de proximité. L'accompagnement s'adresse à tout demandeur d'emploi issu du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Cette action est réalisée grâce à une conseillère temps plein et un animateur d'étapes à temps partiel de la MEF qui ont accompagné les bénéficiaires de cette action afin de permettre le suivi des personnes, mettre en place des actions collectives ou individuelles de remobilisation nécessaires à l'évolution de leur parcours, ainsi que des aides financières individuelles.

LE PUBLIC

1 Référents insertion du Conseil Départemental de l'Aisne, conseillers de Pôle Emploi, les conseillers de la MEF de Laon orientent les personnes vers cet accompagnement

2 Les personnes participent à une information collective de présentation de l'action à la MEF de Laon

3 Les personnes intéressés ont un RDV individuel pour un entretien d'intégration dans le dispositif

En 2022, 84 personnes ont été orientées vers cet accompagnement

22 HOMMES **62 FEMMES**
RÉSIDENTS DE LA CAPL

LES ÉTAPES DE PARCOURS

L'insertion socio-professionnelle et l'accès à l'emploi des participants du PLIE ne peuvent se faire qu'à l'issue de l'accompagnement renforcé mis en place par les référents et grâce à une participation active aux étapes développées et mise en place dans le cadre du PLIE.

ÉTAPES	DÉTAILS
ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI	166 personnes : - 84 personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, - 38 personnes ont assisté à une permanence d'accueil collective d'information et d'orientation - 42 personnes ont effectué une période de mise en situation en milieu professionnel - 2 personne ont bénéficié de l'action parrainage pour l'emploi
ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION	- 2 personnes ont participé à l'action certification CLEA numérique AFPA Laon, - 16 personnes ont suivi la formation PSC1, - 1 personne a effectué une formation CNED BTS Comptabilité et gestion
EMPLOI	113 personnes soit 29 % du public ont occupé un emploi dont 2 CDI et 111 CDD ou missions intérimaires
FORMATIONS ET FORMATION QUALIFIANTE DIPLÔMANTE	- 1 personne a obtenu le titre de l'ADVF - 1 personne a suivi la formation d'aide soignante DEAS - 1 personne a suivi la formation conducteur de bus - 1 personne a participé à une formation Techniques de base en contrôle de gestion - 2 personnes ont participé à une formation de secrétaire comptable - 1 personne a suivi la formation ITS - 1 personne a occupé une formation titre professionnel APS+SSIAP
INSERTION	Le PLIE dispose de places réservées sur les chantiers d'insertion de son territoire : - Chantier Divers Services de la Régie de quartier : 5 places - Chantier La Recyclerie des Restos du Cœur : 4 places - Chantier Bâtiments municipaux de l'association Travaux Express Dépannage (TED) : 4 places - Chantier OPH de TED : 3 places Les chantiers d'insertion représentent une étape incontournable pour une majeure partie du public puisque ce sont 36 personnes soit un peu moins de 9 % du public qui ont bénéficié d'un CDI.
MOBILISATION	Ces étapes sont exclusivement financées par le PLIE, 56 personnes ont participé aux différents ateliers.
REMISE À NIVEAU	4 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau
LES CLAUSES D'INSERTION	Ce dispositif mis en place en 2018 a été reconduit pour l'année 2022. Il permet de favoriser le rapprochement entre les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises du secteur privé, dans le but de promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelles.

En 2022, il y a eu 409 participants

Un partenariat a été conclu avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, qui dispose d'une parfaite connaissance du secteur entreprise et des partenaires en matière d'insertion pour assurer le suivi de ces clauses d'insertion. La Maison pour l'Emploi et la Formation a mis à disposition un chargé de mission clauses d'insertion à temps plein afin d'encadrer cette mesure.

LES AIDES FINANCIÈRES

6 personnes ont bénéficié d'une aide financière par la prise en charge des leçons de conduite après obtention du code de la route

Ces aides ont été octroyées pour permettre aux participants de se déplacer pour des entretiens d'embauche, ou pour se rendre au travail ou en formation avant le premier salaire. Elles ont été octroyées afin de financer de courtes actions de formation (qui n'étaient pas prises en charge par le droit commun) ou pour des leçons de conduite après obtention du code de la route.

LES ACTIONS DE MOBILISATION VERS L'EMPLOI

En parallèle de l'accompagnement et de la recherche d'emploi, des mini projets ont été organisés par les référents avec les participants du PLIE.

LES ÉTAPES DE MOBILISATION VERS L'EMPLOI :

51 participants se sont retrouvés sur les différents ateliers.

46 soutiens individuels de techniques de recherches d'emploi ont été réalisés

> Techniques de recherche d'emploi :

Soutien individuel autour de la construction et de la rédaction du CV, de la technique de la lettre de motivation et la préparation de l'entretien à l'entrée en formation ou à l'entretien d'embauche. Les frappes de CV, les corrections et les relectures des lettres de motivation ont été réalisées lors des temps alloués à l'administratif.

31 ateliers ont été animés pour **22 participants** (7 hommes et 15 femmes)

> Internet :

Apprentissage et renforcement des bases en informatique pour permettre la création des espaces personnels sur le site de Pôle Emploi, rechercher des offres d'emploi et assurer la mise en relation, faire des télés candidatures, s'inscrire dans les agences d'intérim, utiliser des moteurs de recherches pour accéder à des informations liées à la recherche d'emploi.

14 ateliers ont été animés et **16 participants** sont passés sur cet atelier

> Code de la route :

L'atelier initiation code de la route a pour objectif de valider la capacité des participants à s'engager dans la démarche permis.

5 participants ont bénéficié de cet atelier

> Simulateur de conduite :

Cet atelier mis en place début décembre 2020 permet aux participants de se familiariser avec la compétence de la partie pratique du permis B. Le simulateur permet de dispenser cette formation avec le référent ou en individuel. Cet atelier a pour objectif principal de faire baisser le coût d'un permis de conduire pour les participants.

LES CLAUSES D'INSERTION

La CAPL et la ville de Laon ont passé une convention avec la MEF, pour mettre en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics qu'elles passent pour la réalisation de leurs travaux.

Une clause sociale a pour objectif de favoriser le développement durable à travers l'emploi de personnes en difficulté par le biais des entreprises attributaires de marchés. 30 marchés ont été lancés en 2022 et 56 personnes ont intégré la clause d'insertion pour un total de 10 618 heures.

LES SORTIES

Au 31 décembre 2022, 40 participants sont en sorties positives validées ; 4 personnes pour un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, 8 personnes en CDD de moins de 6 mois, 13 personnes en contrat aidé, 12 personnes en formations, 2 personnes ont réalisé des immersions en entreprises et 1 personne en Contrat Civique.
Ce qui représente 75 % de sorties positives validées

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

La participation totale annuelle de la Communauté d'Agglomération est de **149 125 €** dont **41 785 €** sont issus de la participation de la Ville de Laon au PLIE.

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU GRAND LAONNOIS

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon participe annuellement au fonctionnement de la Maison de l'Emploi et de la Formation à hauteur de 73 025 €.

En 2022, 2 696 jeunes et 84 adultes ont été accompagnés par la Maison de l'Emploi et de la Formation.

L'ÉQUIPE DE LA MEF:

La Maison pour l'Emploi et la Formation est composée de 3 services :

LE SERVICE MISSION LOCALE :

En 2022, 739 jeunes ont été accueillis et 2 696 jeunes (dont 44,7 % de filles) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon ont été suivis par la Mission Locale.

Les dispositifs en faveur de l'Emploi:

La Mission locale propose trois dispositifs en faveur de l'emploi :

- Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) : pour l'année 2022, le montant total de l'allocation versée est de 193 555 €.
- L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) : L'IEJ est un accompagnement personnalisé pour proposer une solution d'emploi, de formation ou d'apprentissage dans les 4 mois par un repérage précoce et des opportunités d'insertion professionnelle.
- La Garantie Jeunes : La garantie jeunes est un accompagnement personnalisé pour les jeunes en grande précarité financière avec pour objectif de proposer une solution d'intégration dans l'emploi en multipliant les périodes de travail ou de formation. En 2022, la somme de 1 689 497 € a été versée directement aux jeunes bénéficiaires.

LE SERVICE ENTREPRISE :

En 2022, le service entreprise de la MEF a contacté 627 entreprises et prospecté 388 entreprises.

LE SERVICE MEF :

61 adultes ont été accueillis en 2022.

84 adultes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé,

40 personnes sont en sorties positives,

13 personnes sont en sorties autres.

DEVELOPPEMEN
LOCAL



03

DÉVELOPPEMENT LOCAL



- HABITAT
- URBANISME
- SCOT
- ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE
- INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME
- MUTUALISATION
- PROJET DE TERRITOIRE
- ENVIRONNEMENT
- ETUDE PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE
- L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- FONDS DE CONCOURS

HABITAT

OPAH RU DE LAON

La Communauté d'Agglomération est partenaire –signataire de la Convention Action Cœur de Ville et de la convention d'OPAH RU signée avec le Préfet de l'Aisne. Le service accompagne les porteurs de projets de rénovation d'habitations (maisons ou appartements) situées dans le périmètre d'intervention de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain de la ville de Laon. (OPAH-RU). Il peut s'agir de propriétaires bailleurs ou de propriétaires occupants. Dans ce cadre, le service reçoit les porteurs de projet, avec l'animateur de l'Opah Soliha Aisne, procède aux visites des logements et avec les services de la ville valide les projets de réhabilitation (répartition des volumes, et prestations) qui font l'objet d'examens par l'Agence Nationale de l'Habitat.

Au titre de l'année 2022, ce sont 19 dossiers qui ont été instruits pour 34 289,00 € de subventions accordées par le bureau communautaire dans le cadre de cette OPAH RU.

Les subventions sont versées à l'opérateur Soliha Aisne après constat d'achèvement et de conformité des travaux réalisés.

PIG

En 2022, **13 185€** de subventions ont été attribuées par notre EPCI et versées à Soliha Aisne après constat d'achèvement et de conformité des travaux réalisés (Hors OPAH).

Le service instruit les demandes de subventions dans le cadre du Programme d'intérêt général mis en place par le Département de l'Aisne pour soutenir les projets de rénovation d'habitations (maisons ou appartements) situés HORS du périmètre d'intervention de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain de la ville de Laon. (OPAH-RU), et sur les communes de notre EPCI.

Il peut s'agir de propriétaires bailleurs ou de propriétaires occupants mais les demandes actuelles portent sur des logements occupés par leurs propriétaires. Dans ce cadre, le service reçoit les projets via l'animateur Soliha Aisne, procède aux visites des logements et valide les projets de réhabilitation (répartition des volumes, et prestations, sur les 38 communes hors OPAH-RU..

FSL

En 2022, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a décidé de verser au Conseil Départemental de l'Aisne sa participation au Fonds De Solidarité au Logement. Le FSL apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement. L'aide du FSL peut être versée sous forme de prêt (à rembourser au FSL), ou sous forme de subvention (sans remboursement). L'aide peut servir à payer les frais suivants :

Frais liés à l'installation dans le logement

le paiement du dépôt de garantie,
du 1er loyer,
des frais d'agence immobilière,
des frais de déménagement,
de l'assurance habitation,
de l'achat des équipements de 1re nécessité (réfrigérateur...)

Frais liés au maintien dans le logement

le paiement des dettes de loyers,
des factures d'électricité, de gaz,
d'eau, téléphone,
ou des frais de commissaire de justice
(anciennement huissier de justice et
commissaire-priseur judiciaire)

La participation versée par Notre EPCI est de 19 663 euros.

PLH

Le programme local de l'habitat (PLH) définit pour 6 ans consécutifs les objectifs et principes d'une politique visant à répondre aux besoins de logements et en hébergement et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale. Il permet aussi d'améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti à toutes les composantes de la population, en assurant entre les différentes communes et les différents quartiers de chacune, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Fin 2019, un diagnostic territorial a été financé dans le cadre d'Action Cœur de Ville par la banque des territoires. La ville de Laon a ainsi initié de nombreuses actions en faveur de la revitalisation de ses quartiers centraux :

➔ Mise en place d'aides incitatives à la réhabilitation du parc privé à travers une OPAH-RU

➔ Accompagnement des bailleurs sociaux dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain,

➔ Aménagement d'espaces publics, soutien à l'activité commerciale,

➔ Opérations de marketing territorial afin d'attirer de nouveaux ménages mais aussi de nouvelles entreprises

A partir de ces réflexions sur les enjeux relatifs à l'habitat ancien sur la ville-centre, la CAPL a souhaité élargir son analyse à l'ensemble du territoire intercommunal et s'est lancée dans l'élaboration de son 1er PLH en associant les communes et les partenaires.

CE DIAGNOSTIC AVAIT FAIT L'OBJET D'UNE MISE À JOUR FIN 2021 POUR :

- Approfondir la connaissance du territoire et de le replacer dans un contexte plus large (relations avec les territoires voisins et notamment la CU du Grand Reims) ;
- Construire une vision partagée avec les élus et les partenaires de l'agglomération ;
- Coordonner l'étude avec les autres démarches engagées (Cœur de Ville, OPAH-RU, PDH de l'Aisne…) ;
- Définir une stratégie confrontant besoins en logements et potentiels fonciers et identifier et hiérarchiser les pistes d'actions à mener en matière d'habitat.

A la suite de la Conférence des Maires de mars 2021, les élus ont fait part de leur volonté de faire évoluer ces travaux en véritable Programme Local de l'Habitat. Pour cela, une délibération de lancement des travaux du PLH a été votée par le conseil communautaire le 9 avril 2021.

Ainsi, les nombreuses réunions partenariales qui ont eu lieu tout au long de l'élaboration du PLH, ont associé les communes membres et les acteurs de l'habitat, publics, privés et institutionnels

Le projet de PLH comprend un diagnostic, un document d'orientations, un programme d'actions et précise la nécessité de mise en place d'un dispositif d'observation de l'habitat et du foncier

DIAGNOSTIC FINAL DE 2022

Suite aux entretiens avec les communes et les personnes publiques associées, il a mis en évidence les principaux enjeux suivants :

- Envisager un scénario de développement réaliste à l'horizon du PLH, en prenant en compte les perspectives de développement territorial et notamment économique,
- Déployer une politique foncière au service de la politique de l'habitat, en permettant la réalisation d'un parcours résidentiel complet à l'échelle du bassin de vie en, travaillant entre les différents espaces (ville-centre, espaces péri urbains et communes rurales),
- Favoriser le maintien de la population sur le territoire et prendre en compte les besoins en logements des personnes âgées,
- Travailler sur l'accompagnement des ménages les plus fragiles et proposer une offre de logements diversifiée, adaptée aux capacités financières des ménages, pour permettre à tous de se loger,
- Lutter contre la vacance et renforcer l'accompagnement pour l'amélioration du parc existant,
- Intervenir sur le bâti existant pour améliorer l'attractivité des bourgs et des centres,
- Améliorer les équilibres de peuplement dans le parc social par une politique d'attribution et un redéploiement de l'offre,
- Créer une offre renforcée pour répondre aux besoins du public en marge du logement classique.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DÉFINIES PAR LE DIAGNOSTIC

- **Améliorer le parc existant et lutter contre la vacance**
- **Adapter la production de logements aux besoins réels de la population en adaptant les typologies, avec une production diversifiée dont 30% de PLAI, 60% de PLUS et 10% de produits spécifiques,**
- **Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des publics spécifiques,**
- **Animer et suivre la politique de l'habitat**
- **Produire 139 logements par an soit 834 logements sur 6 ans,**
- **Territorialiser l'offre et trouver un équilibre entre constructions et réhabilitations**

Les travaux du PLH se sont traduits par la délibération n°24 du 15 décembre 2022 qui est intervenue, arrêtant le projet de Programme Local de l'Habitat et autorisant Monsieur le Président à poursuivre la procédure et consulter les communes membres et les personnes publiques associées et celle chargée du SCOT (la CAPL).





Réhabilitations réalisées à Laon
© CAPL



GENS DU VOYAGE

L'accompagnement au quotidien : le service habitat est chargé d'accompagner les élus dans la détermination d'une politique d'accueil des gens du voyage. A Laon une communauté importante est regroupée chemin d'Aulnois et rue Basselet. Ceci représente environ 100 parcelles de terrains privés sur lesquelles sont édifiées des habitations en dur et stationne une partie de l'année un nombre considérable de caravanes et véhicules.

Notre EPCI loue actuellement 4 terrains familiaux rue Basselet à titre précaire. Mais, en 2022, ce sont plus de 20 demandes de location et de cession de terrains familiaux qui ont été enregistrées. Il s'agit de demandes visant soit à permettre une implantation de familles issues d'autres territoires, soit de familles qui sont regroupées chemin d'Aulnois, sur les terrains des parents, eux-mêmes gens du voyage. Il s'agit d'une démarche de sédentarisation qui rejoint les objectifs en la matière définis par le schéma départemental d'accueil des gens du Voyage.

Ensuite le service rencontre les groupes de gens du voyage qui s'implantent parfois sans droit ni titre sur des terrains propriétés privées de notre EPCI. Dans ce cadre, 5 contentieux ont été engagés en 2022 pour provoquer le départ des contrevenants issus d'autres territoires. Aucunes des procédures de saisine de la justice, via avocat et huissier, n'ont nécessité l'intervention du juge.

Enfin, le service est intervenu avec l'appui des services techniques de la ville de Laon pour cadrer la venue, non prévue, de 200 caravanes en juin 2022 sur l'aérodrome de Laon, durant 5 semaines consécutives. Il avait été nécessaire de sécuriser le site de l'aérodrome de Laon et de déterminer une aire d'accueil des caravanes, qui se situe hors des pistes entretenues. Pour ce faire, une tonte de l'aire avait été réalisée, une entrée fléchée, des conteneurs mis à disposition. Un poste électrique privé avait été endommagé du fait d'un trop grand nombre de branchements. Les activités de l'aviation civile ont été neutralisées durant toute cette période.

URBANISME

Le service accompagne les communes dans l'élaboration ou la modification de leurs documents d'urbanisme : carte communale, Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de veiller au respect des orientations et objectifs définis dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) approuvé en 2019.

En tant que service instructeur des demandes d'autorisations d'urbanisme, il veille également à la rédaction de certaines pièces des PLU (document définissant les règles en matière de droit des sols) notamment le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation afin de permettre leur bonne compréhension et application par les pétitionnaires.

De plus, en tant que personne publique associée, l'avis de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon est aussi sollicité sur les projets de PLU et carte communale, au stade arrêt de projet, avant le lancement de l'enquête publique, que ce soit pour les communes membres de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon mais également des communes limitrophes de notre territoire.

En 2022, la CAPL a participé à une réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) dans le cadre de la révision de la carte communale de Veslud et à une autre réunion des PPA dans le cadre de l'élaboration du PLU d'Etouvelles, commune actuellement sans document d'urbanisme.

Le Conseil Communautaire a rendu un avis favorable sur la carte communale de Veslud lors du Conseil communautaire du 29 septembre 2022.

SCOT
FOCUS SUR L'ANNÉE 2022

La loi du 22 aout 2021, dite loi Climat Résilience, a institué une conférence des SCoTs au sein de chaque région française en vue de formaliser des propositions dans le cadre de la modification ou de la révision du SRADDET.

Un travail collaboratif a donc été mené par les SCoT des Hauts-de-France, qui se sont ainsi réunis tout au long de l'année 2022 afin de pouvoir déterminer l'avis à rendre à la Région pour le 22 octobre 2022 au plus tard. La Conférence des SCOT s'est formellement réunie les 21 février, 4 avril, 21 juin, 12 septembre et 17 octobre 2022.

C'est lors de la dernière réunion que les élus réunis en Conférence plénière ont acté différentes propositions formalisées dans un rapport transmis à la Région Hauts de France le 17 octobre 2022, dont celle d'ajuster le SRADDET à l'objectif national, déjà ambitieux, de diviser par 2 cette consommation à l'horizon 2030 et de déterminer une trajectoire réaliste vers l'absence de toute artificialisation nette des sols à l'horizon 2050.

La Conférence des SCoT a ainsi proposé que le SRADDET intègre, dans les objectifs chiffrés et territorialisés de réduction de la consommation des ENAF, les paramètres suivants :

- les objectifs de réduction de la consommation des ENAF sur la période 2020/2030 doivent tenir compte de la consommation réalisée par les territoires sur la période 2021/2024 à l'exception de celle dédiée à la réalisation de projets d'intérêt général majeur et d'envergure nationale ou régionale ;
- la territorialisation des objectifs de réduction de la consommation des ENAF ne doit pas obérer la capacité des territoires à réaliser les projets structurants à court et moyen termes aujourd'hui inscrits dans les documents de planification et/ou pour lesquels les territoires ont déjà engagé des actions de mise en œuvre opérationnelle.

La Conférence des SCoT a également émis le souhait que la Région réexamine sa position de diviser par 3 puis 4 les objectifs de réduction de la consommation des ENAF après 2030 et intègre, dans le phasage des objectifs de réduction de l'artificialisation qui seront fixés après 2030, les points suivants :

- les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols pour la période 2030/2040 doivent être réalistes. Il convient donc de réinterroger le phasage inscrit aujourd'hui en tenant compte :
  - des délais plus longs nécessaires à la réhabilitation du foncier en renouvellement urbain,
  - des évolutions législatives qui devront être nécessairement prises dans les prochaines années pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre de cet objectif,
- sur la période 2040/2050, les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols pourront être plus importants compte-tenu de la disponibilité des outils et moyens suffisants pour mobiliser le foncier en renouvellement urbain.

Par ailleurs, elle a proposé que le SRADDET modifié décline précisément à l'échelle locale les objectifs qu'il fixe :

- l'échelle territoriale minimale : le SCoT, sans oublier les zones blanches, en valorisant les démarches de coopération volontaristes initiées par les territoires afin de garantir la cohérence et la convergence des politiques publiques menées localement (InterSCoT…) ;
- faciliter la mise en œuvre des mécanismes de solidarité (mobilisation du foncier en renouvellement urbain, renaturation…) ;
- si la Région retient une échelle élargie, il faudrait qu'elle précise les modalités de mise en œuvre, d'association des élus locaux et les méthodes d'animation régionale.

Enfin, du fait que la loi Climat et Résilience fixe pour les SCoT et PLU des échéances quant à la déclinaison des objectifs de réduction de la consommation foncière puis d'artificialisation des sols retenus dans le SRADDET, la Conférence des SCoT a proposé que la Région intègre ce phasage dans les échéances qu'elle fixera, afin d'optimiser les procédures.

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Plusieurs réunions sur ce sujet ont eu lieu courant 2022, avec l'Etat sous forme de réunion plénière, de web conférences.

Sur l'année 2022, la CAPL a commencé ce travail de bilan de la consommation foncière sur la période 2011 – 2021.

Sans document à l'échelle départementale proposé par l'Etat, la première étape a été de déterminer les documents sur lesquels s'appuyer pour pouvoir connaître les parcelles sur lesquelles des constructions ont eu lieu sur cette période. La collectivité a décidé de s'appuyer sur les photos aériennes de l'IGN dont 2 prises de vue ont été effectuées plus ou moins sur cette période, en 2009 et en août 2021 dont la date exacte de prise de vue est connue. Et elle a également décidé de se fonder sur les photos satellites de google earth. Elle utilisera également les plans cadastraux achetés tous les ans à la Direction Générale des Finances Publiques et les autorisations d'urbanisme délivrées permettant de vérifier la date de construction des bâtiments.

INSTRUCTION
DES AUTORISATIONS D'URBANISME

EN 2022

1 523

DOSSIERS ONT ÉTÉ INSTRUITS



118
PERMIS DE CONSTRUIRE

487
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

10
PERMIS D'AMÉNAGER

897
CERTIFICATS D'URBANISME

11
PERMIS DE DÉMOLIR

La commune de Laon représente à elle seule **844** dossiers.

MUTUALISATION

Ce sujet prioritaire est un enjeu primordial pour notre territoire.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit un ensemble d'outils permettant aux collectivités et à leurs groupements de mettre en commun leurs moyens (du personnel, patrimoniaux, des moyens techniques ou financiers) et de coordonner leur action en vue de l'élaboration de leurs projets.

L'intérêt de cette mutualisation et ses enjeux sont d'améliorer le niveau de service rendu à la population sans engendrer de surcoût et donc répondre aux contraintes financières en engendrant des économies pour certains cas.

Une réflexion s'est engagée sur ce sujet en 2021 qui a amené de poursuivre la mise en œuvre de plusieurs actions en 2022.

DÉFIBRILLATEURS

Avec l'obligation d'équiper les bâtiments communaux d'un défibrillateur en 2022, une démarche de commande groupée a été lancée en 2021 pour baisser le prix de revient, d'installation, de maintenance / entretien et de formation. 18 communes et un syndicat scolaire ont souhaité bénéficier de cet achat groupé réalisé par la Communauté d'Agglomération. Ainsi, pour formaliser cette action, les collectivités ont délibéré et signé une convention (entre chaque commune, le syndicat et la Communauté d'Agglomération). Elle-même en a acheté un pour le Conservatoire.

25 défibrillateurs avec leur armoire extérieure ont été installés sur la période de juillet à novembre 2022 et un dernier sera installé début 2023.

AUTRES BESOINS

Enfin, afin de faire bénéficier ses communes de l'accompagnement du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement), la Communauté d'Agglomération, a adhéré en 2021 à cet organisme en leur nom. Ainsi, la cotisation payée par l'agglo s'avère moins élevée que le cumul des cotisations payées jusqu'alors individuellement par chaque commune. Elles n'ont plus à leur charge cette dépense depuis 2021

DÉVELOPPEMENT LOCAL
ETUDE PROJET DE TERRITOIRE

En 2022, l'élaboration du cahier des charges de cette étude a été finalisée et validée par le Président de la CAPL.

Cette étude comprend également un volet Pacte Financier et Fiscal.

Le dossier de consultation a été mis en ligne début décembre 2022 avec dépôt des offres fixée au 27 janvier 2023.

ENVIRONNEMENT

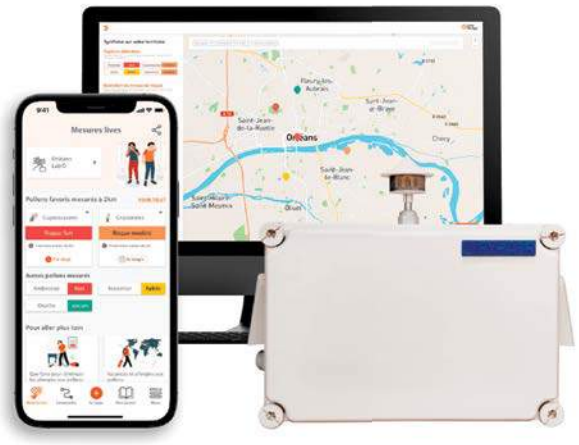
Un travail a été mené sur l'année 2022 dans le cadre de l'éventuel achat de capteurs de pollens qui pourrait être une action à intégrer dans le futur Plan Climat Air Energie de la CAPL.

De nombreux Laonnois sont allergiques aux pollens. Et la quantité de personnes développant une allergie aux pollens ne cesse d'augmenter d'année en année.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la société Lify Air qui a élaboré un capteur innovant et démarche les collectivités pour sa vente. Une rencontre a eu lieu avec un élu de la commune d'Antony en Région parisienne qui a acheté plusieurs capteurs pour un retour d'expérience. Des échanges sont intervenus avec un professeur en médecine du CHU de Strasbourg spécialisé en allergologie et avec un pédiatre allergologue sur Laon afin d'avoir leur avis sur la pertinence d'investir dans ces équipements.

Le coût d'investissement et de fonctionnement a été indiqué par la société Lify Air.

Il pourrait être intéressant de concrétiser cette démarche dans quelques années.



Capteur Beenoz
© Lify-Air

ETUDE PLAN
INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite «loi MATRAS», conforte le dispositif des plans communaux de sauvegarde (PCS) et plans intercommunaux de sauvegarde (PICS). Ainsi, dès lors qu'une commune membre d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI) est soumise à l'élaboration d'un PCS, cet EPCI a l'obligation d'élaborer un PICS. Le délai limite prévu pour la réalisation du PICS est fin 2026.

Plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon sont soumises à l'élaboration d'un PCS du fait qu'un Plan de Prévention des Risques est en vigueur sur leur territoire (Besny-et-Loizy, Bruyères-et-Montbérault, Chérêt, Festieux, Laon, Parfondru, Veslud, Vivaise).

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon (CAPL) a donc l'obligation de réaliser un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

Le PCS et le PICS sont des documents d'organisation globaux de gestion des sinistres / catastrophes selon leur nature, leur ampleur et leur évolution.

Du fait de la complexité de ce document, un accompagnement de la CAPL par un organisme compétent a été prévu. Lors du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022, il a été décidé de solliciter l'adhésion de la CAPL au Céréma.

C'est un établissement public expert notamment dans la problématique des risques et vulnérabilités, doté d'un savoir faire transversal, de compétences pluridisciplinaires. Il peut intervenir auprès des collectivités sur des missions en ingénierie (assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises, méthodologie, ...) notamment dans le cadre de l'élaboration d'un PICS.

Cette adhésion permettra à la CAPL de le missionner sur la réalisation d'un diagnostic de la situation initiale en matière de gestion de crise, permettant d'établir un projet de plan d'action qui sera intégré au Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP) du futur dossier de consultation du PICS. Cette étape est un préalable indispensable à la réalisation du PICS.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Le contrôle des installations neuves et réhabilitées a commencé en 2006.

En 2022, 16 dossiers de conception ont été instruits et facturés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et 2 dossiers de réalisation ont fait l'objet d'un contrôle et d'une facturation.

La loi sur le Grenelle II de l'Environnement a imposé la réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif existantes dans le cadre d'une vente à compter du 1er janvier 2011. En 2022, 40 contrôles de ce type ont donc été effectués.

Enfin, 13 contrôles de bon fonctionnement / bon entretien ont eu lieu.





FONDS **DE CONCOURS**

Par délibération du 13 mars 2013, le Conseil Communautaire a entériné la mise en place d'un fonds de concours aux communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, sur une durée de 6 ans sur la période de mandat 2014 – 2020.

Au vu de son intérêt pour le développement du Pays de Laon, de ses bénéfices et de son succès, par délibération n° 42 du 13 février 2020, le Conseil communautaire a décidé de reconduire un fonds de concours au bénéfice des communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon sur la durée du mandat 2020-2026 selon les modalités définies ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES	Les communes membres de la CAPL
OBJET DU FONDS DE CONCOURS	Participer aux financements d'investissements communaux menés sous maîtrise d'ouvrage communale (travaux divers, acquisitions de matériels, ...). Le fonds ne financera donc pas les dépenses de fonctionnement
MONTANT MAXIMUM ALLOUÉ PAR COMMUNE SUR LA DURÉE DE 6 ANS	79 000 € pour : Athies sous Laon, Aulnois sous Laon, Bruyères et Montbérault, Chambry, Chamouille, Crépy, Festieux, Laon, Mons en Laonnois 43 000 € pour toutes les autres communes
PLAFOND	- 50 % maximum du coût HT de l'opération d'investissement retenue, - Le montant du fonds ne peut excéder la part autofinancée par le bénéficiaire
PARTICIPATION MINIMALE DU MAÎTRE D'OUVRAGE	20% du montant total des financements apportés par des personnes publiques à ce projet
PIÈCES À FOURNIR	Délibération de la commune présentant la demande et adoptant son plan de financement, devis et / ou factures, note d'opportunité si le devis / la facture ne détaille pas les travaux / achats envisagés, un plan localisant le projet
NOMBRES MAXIMUM DE DOSSIER À DÉPOSER SUR LES 6 ANS	15 dossiers
MODALITÉS DE PAIEMENT	En une seule fois à la fin de l'opération sur présentation des factures
DÉLAI DE VALIDITÉ	36 mois
RÉTRO-ACTIVITÉ DE PRISE EN COMPTE DES FACTURES AVEC COMME DATE DE DÉMARRAGE DE LEUR PRISE EN COMPTE	15/07/2020

Pour chaque dossier, l'attribution du fonds de concours fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire ainsi que d'une décision du Conseil Municipal de la commune concernée.

Ainsi, après la mise en place du nouveau conseil communautaire au 15 juillet 2020, des subventions fonds de concours ont à nouveau été attribuées aux communes membres de la CAPL.

En 2022, les opérations relevant de ce dispositif, actées par le Conseil communautaire ont été les suivantes :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER 2022

- Fonds de concours de 30 468,78 € à la commune de CLACY-ET-THIERRET pour l'opération : « mise en place d'un système de vidéoprotection »,
- Fonds de concours de 43 000 € à la commune de MOLINCHART pour l'opération : « travaux d'aménagement des rues Saint Martin et Mortier »

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2022

- Fonds de concours de 2 870 € à la commune de CERNY-LES-BUCY pour l'opération : « acquisition d'un tracteur »,
- Fonds de concours de 43 000 € à la commune de CHIVY-LES-ETOUVELLES pour l'opération : « travaux d'aménagement de la rue de l'Eglise (2ème tranche) »
- Fonds de concours de 1 992,91 € à la commune de FESTIEUX pour l'opération : « installation de la vidéoprotection »,
- Fonds de concours de 34 897,08 € à la commune de LAVAL-EN-LAONNOIS pour l'opération : « construction de deux logements dans l'ancienne école ».

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2022

- Fonds de concours de 597 € à la commune de LANISCOURT pour l'opération : « achat d'un radar pédagogique fixe ».
- Fonds de concours de 900,38 € à la commune de LANISCOURT pour l'opération : « installation d'un colombarium »,
- Fonds de concours de 3 637,48 € à la commune de LANISCOURT pour l'opération : « réfection de la salle des fêtes »,
- Fonds de concours de 14 740 € à la commune de PARFONDRU pour l'opération : « réfection de la voirie rue du petit Marais »
- Fonds de concours de 4 000 € à la commune de VESLUD pour l'opération : « aménagement de la rue des Marbeaux »
- Fonds de concours de 5 581 € à la commune de VIVAISE pour l'opération : « achat d'une tondeuse autoportée »
- Fonds de concours de 12 603 € à la commune de VIVAISE pour l'opération : « projet d'aménagement d'un équipement multisports ».

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

- Fonds de concours de 43 000 € à la commune de BESNY-ET-LOIZY pour l'opération : « requalification du hameau de Loizy ».
- Fonds de concours de 745 € à la commune de BIEVRES pour l'opération : « achat d'un défibrillateur ».
- Fonds de concours de 1 200 € à la commune de CHERET pour l'opération : « pose de trottoirs sur la RD 903 ».
- Fonds de concours de 3 600 € à la commune d'ETOUVELLES pour l'opération : « création d'un plateau surélevé ».
- Fonds de concours de 6 508 € à la commune de MARTIGNY-COURPIERRE pour l'opération : « aménagement de la rue du Cellier au Hameau de Courpierre ».
- Fonds de concours de 354,16 € à la commune de MONTHENAULT pour l'opération : « achat d'une débroussailleuse



Veslud, travaux d'aménagement rue des Marbeaux



Chambry, portes automatiques extérieures



Laniscourt, achat d'un radar pédagogique



Bièvres, achat d'un défibrillateur





Laniscourt, réfection de la salle des fêtes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022

- Fonds de concours de 25 996,50 € à la commune d'AULNOIS-SOUS-LAON pour l'opération : « travaux d'aménagement de la rue Longuedeau ».
- Fonds de concours de 5 504,88 € à la commune d'AULNOIS-SOUS-LAON pour l'opération : « installation d'un système de vidéo-protection ».
- Fonds de concours de 10 857,70 € à la commune d'AULNOIS-SOUS-LAON pour l'opération : « aménagement de la rue de Courdeau ».
- Fonds de concours de 362,50 € à la commune de BIEVRES pour l'opération : « changement de la fenêtre de la Sacristie de l'Eglise ».
- Fonds de concours de 1 233,50 € à la commune de BIEVRES pour l'opération : « changement de 2 portes donnant sur la cour de la mairie et la fabrication avec pose d'une main courante ».
- Fonds de concours de 1 279,13 € à la commune de BIEVRES pour l'opération : « création d'une terrasse pour le logement communal ».
- Fonds de concours de 4 407,50 € à la commune de BIEVRES pour l'opération : « création de trottoirs rue de Laon ».
- Fonds de concours de 1 171,42 € à la commune de BIEVRES pour l'opération : « création de passages piétons et pose de panneaux liée rue de Laon et rue de Festieux ».
- Fonds de concours complémentaire sur ce mandat 2020 – 2026 de 2 629,92 € à la commune de CERNY-LES-BUCY pour l'opération : « travaux de sécurité au carrefour formé par la Grande rue et la rue de Besny » ayant déjà bénéficié d'un fonds de concours sur le mandat 2014 – 2020.
- Fonds de concours de 3 664,66 € à la commune de CERNY-LES-BUCY pour l'opération : « travaux de toiture de la mairie ».
- Fonds de concours de 1 500 € à la commune d'ETOUVELLES pour l'opération : « travaux de ravalement de la façade d'un logement communal ».
- Fonds de concours de 37 935,39 € à la commune de FESTIEUX pour l'opération : « travaux de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes en salle de motricité et cabinet infirmier ».
- Modification de taux du fonds de concours, le nouveau taux ayant pour valeur 18,24% du coût HT du projet, pour l'opération : « travaux d'aménagement d'écluses sur la RD 25 – Rue de l'Arbalète » pour laquelle un fonds de concours de 4 769,51 € a été octroyé à la commune de NOUVION-LE-VINEUX mais non versé sur le fonds de concours du précédent mandat 2014 – 2020.
- Fonds de concours de 10 302,80 € à la commune de SAMOUSSY pour l'opération : « création de places de parking résidence du Vieux Moulin »

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNA

04

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES





ES
AGÈRES



- COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
- LA COLLECTE DES DÉCHETS TOUS SERVICES
- LES DÉCHETTERIES

COLLECTE ET TRAITEMENT **DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Le périmètre du SIRTOM en 2022 comprend la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et les Communautés de Communes du Chemin des Dames, de la Picardie des Châteaux et de la Champagne Picarde soit **150 communes** pour **87 746 habitants**

EVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2022 POUR LE LAONNOIS

Finalisation des travaux d'installation des bornes d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels et recyclables à destination des habitats collectifs denses de la ville de Laon.

Début de la collecte le 7 Juin 2022.

Changement de la signalisation sur les déchetteries de Laon.

MISSIONS

Le SIRTOM gère en régie la prévention des déchets ménagers et assimilés, la collecte des déchets ménagers en porte à porte, sauf pour l'habitat collectif dense de la ville de Laon où des bornes d'apport volontaire ont été installées, à raison de 89 bornes pour la collecte sélective et 117 bornes pour des OMR, lesquelles sont réparties sur 43 points d'apport, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'usager.

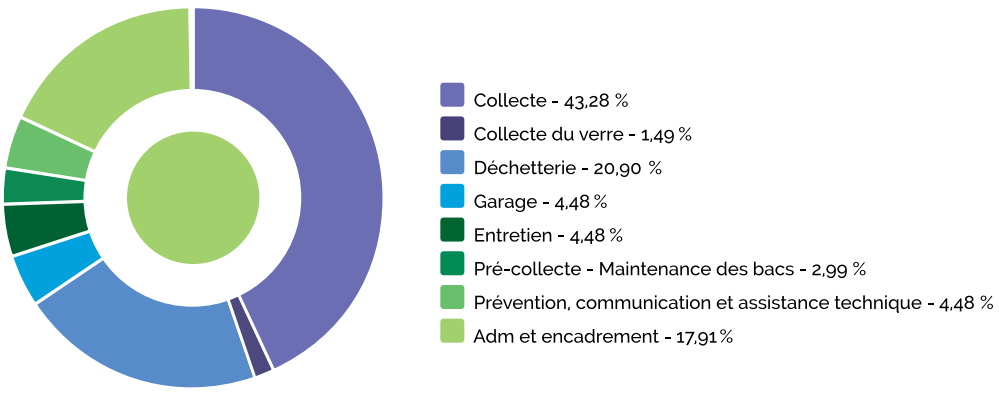
Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des 11 déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes.

Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs.

La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte.

La collecte est assurée pour les campings du territoire.

MÉTIERS RÉPARTIS SUR 67 AGENTS

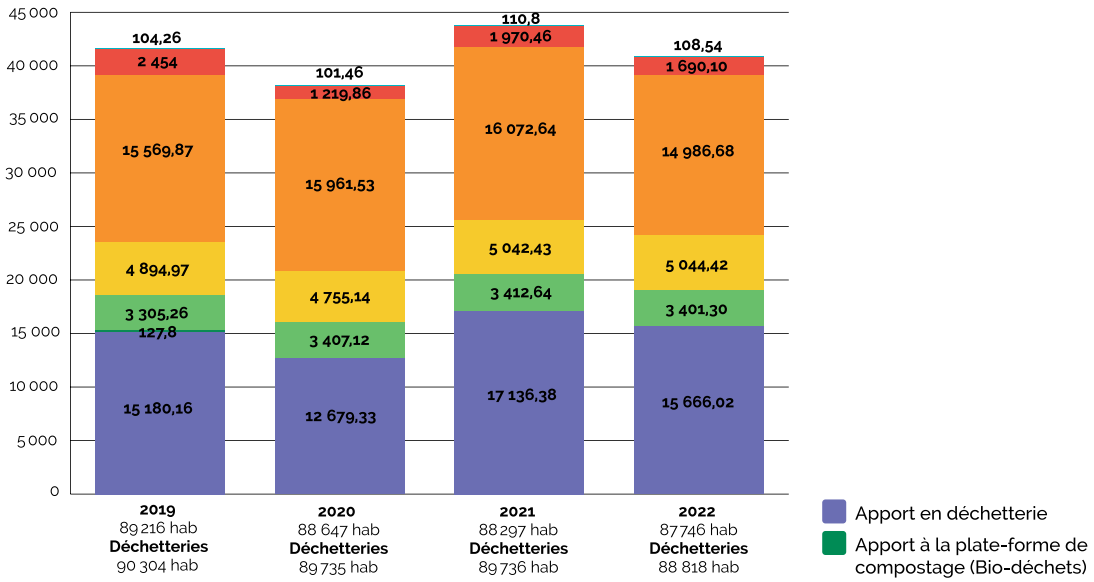


Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte-à-porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne.

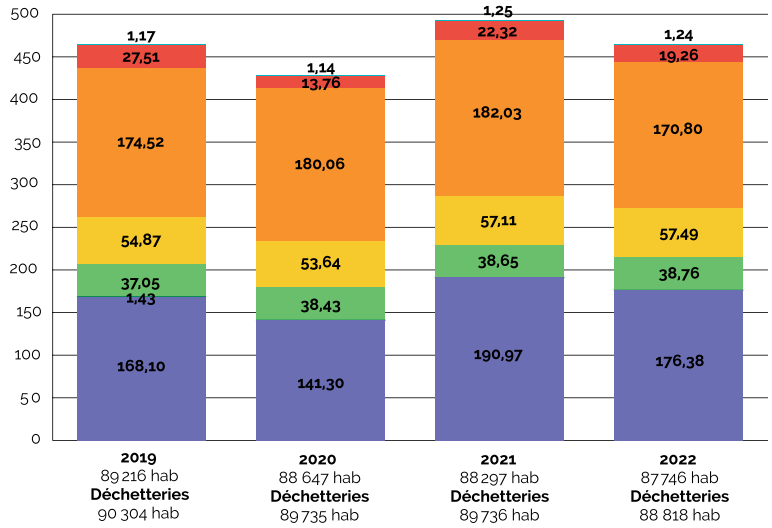
Valor'Aisne a également repris le traitement des déchets de déchetteries dit « bas de quai » depuis le 1er Janvier 2017.

LA COLLECTE DES DÉCHETS **TOUS SERVICES**

ÉVOLUTION DE FLUX ENTRANT EN TONNES



ÉVOLUTION DES FLUX ENTRANT EN KG/AN/HAB



RÉPARTITION DES DÉCHETS DE LA CAPL EN PORTE-À-PORTE, EN TONNES

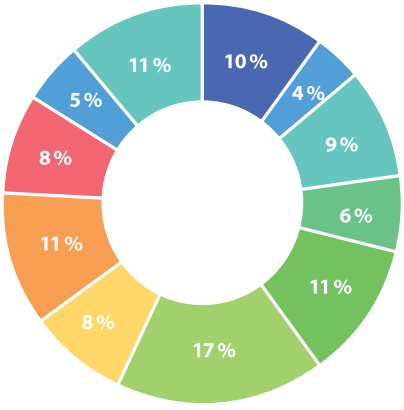
OMR	MONOFLUX	DÉCHETS VERTS
7 858,34 t	**2 404,65 t**	**1 080,36 t**

LES DÉCHETTERIES

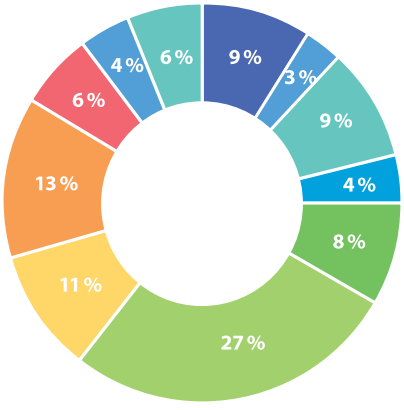
TONNAGES ET NIVEAU DE FRÉQUENTION

DÉCHETTERIES	TONNES APPORTÉES	NOMBRE DE VISITES	KG / VISITEURS
Aulnois-sous-Laon	892.40	14 734	61
Bourg-et-Comin	553.53	4 425	125
Coucy-le-Château	1 619.84	15 300	106
Crépy	590.33	6 666	89
Festieux	1 192.25	1 2319	97
Laon	5 910.65	43 726	135
Lizy	1 390.71	17 105	81
Guignicourt	1 316.26	21 769	60
Liesse	784.85	9 773	80
Pontavert	637.63	6 962	92
Sissonne	982.82	10 525	93
Total 2022	**15 871.27**	**163 304**	**97**

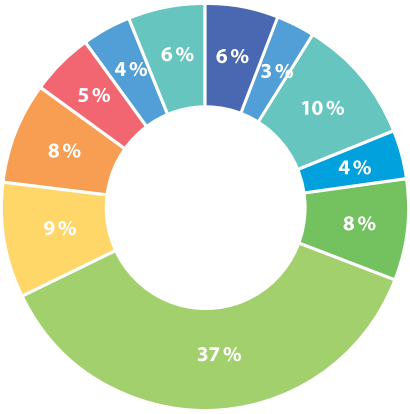
RÉPARTITION DES HEURES D'OUVERTURE



RÉPARTITION DES VISITEURS PAR DÉCHETTERIE



RÉPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHETTERIE TOUS FLUX CONFONDUS





LA COLLECTE DES PROFESSIONNELS

Le SIRTOM du Laonnois collecte gratuitement les professionnels de son territoire si leur production n'excède pas 1 100 L par semaine avec 680 L maximum d'OMR. La collecte s'effectue selon les mêmes modalités que les usagers du secteur.

Pour les professionnels produisant plus de 1 100 L de déchets par semaine, le SIRTOM propose une prestation de service. Les tarifs sont révisés annuellement.

> 27 conventions payantes ont été exécutées pour une recette totale de **63 925,07 euros** contre 19 conventions pour 45 017,08 euros en 2021.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

La prévention correspond à toute action amont (au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à faciliter la gestion ultérieure des déchets, notamment par la réduction des quantités de déchets produites et/ou de leur nocivité ou par l'amélioration du caractère valorisable.

> Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

538 composteurs
supplémentaires et
4 lombricomposteurs
ont été livrés

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose la mise en place de composteurs partagés voire la dotation d'un lombricomposteur. Deux composteurs sont mis à disposition pour les foyers de la CCCP qui ne bénéficient pas de collecte de déchets verts en porte-à-porte. À ce jour, 15 861 composteurs ont été distribués et 82 foyers disposent d'un lombricomposteur.

> Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables

2 familles
ont testé les couches lavables

Prêt de changes lavables gratuit et aide financière à l'acquisition des couches lavables. L'équipe de la Maternité de Laon est un précieux soutien à la promotion de l'utilisation des changes lavables lors des ateliers pendant les cours de préparation à l'accouchement. Les assistant(e)s maternel(le)s et familiales sont également intégré(e)s au double dispositif (test et aide financière) afin d'encourager ce changement de comportement.

> Le réemploi en déchetterie

429 vélos
(y compris ceux pour pièces) dont 118 remis en circulation.

environ 35 tondeuses, 2 motoculteurs, 3 débrouissailleuses, 6,243 tonnes de jouets
ont été collectés

Les 11 déchetteries du SIRTOM sont équipées d'un local réemploi permettant de stocker provisoirement des objets destinés à nos partenaires.
- Partenariat avec les Restaurants du Cœur : Il y a eu 15 ramassages en 2022.
- Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec Pharmacycle à Laon.
- Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec le Lycée Gustave EIFFEL de Reims.
- Un nouveau partenariat a vu le jour en mars 2022 avec le chantier d'insertion : RECYCL'JOUETS de Guise.

> Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

106 bornes
en 2022

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnois dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Refashion, ex Eco-TLC.

> Service de broyages de branche en déchetterie et pour les communes

le service de broyage à
fonctionné 204 heures
et a permis d'éviter 48 bennes de déchets verts non tassées.

Mise en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers. Le service de broyage est disponible sur réservation et à prix coûtant pour l'ensemble des municipalités desservies.

LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMEN

05

LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT







NT

- GESTION DES EAUX
- TRAVAUX ET ÉTUDES

Dans le cadre de la loi NOTRe et conformément à l'article L. 5216-5 du CGCT, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon exerce depuis le 1er janvier 2020 les compétences eau potable, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales.

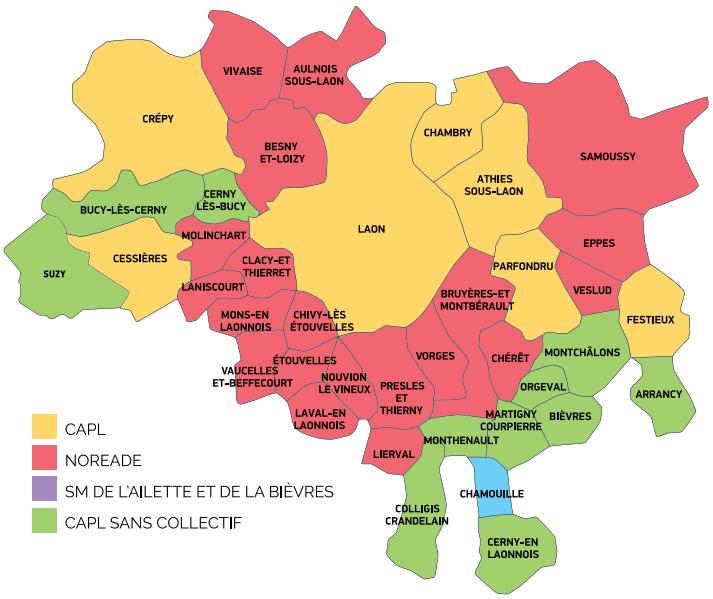
Suivant l'historique de la gestion communale, ces nouvelles compétences ont pu être déléguées à des syndicats existants.

La synthèse des gestions de services eau potable et assainissement collectif est représentée dans les cartes ci-dessous :

LES RELATIONS ENTRE SERVICES D'EAU AU 1ER JANVIER 2020



LES SERVICES D'ASSAINISSEMENT AU 1ER JANVIER 2020



Pour les communes dont ces compétences sont gérées directement par la Communauté d'Agglomération, il existe différents modes de gestion :

	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Athies	—	CAPL
Bièvres	DSP – Saur	—
Cessières Suzy	—	CAPL
Chambry	DSP - Suez	CAPL
Chamouille	CAPL	CAPL
Crépy	—	DSP – Saur
Festieux	DSP – Saur	CAPL
Laon	DSP - Suez	DSP - Suez
Martigny-Courpierre	CAPL	—
Montchâlons	DSP – Saur	—
Orgeval	CAPL	—
Parfondru	DSP – Saur	CAPL

*DSP – Délégation de Service Public

QUELQUES CHIFFRES

13 261 ABONNÉS EAU POTABLE

14 919 ABONNÉS ASSAINISSEMENT

1 931 710 M³ D'EAU POTABLE PRODUITS

ENVIRON **200 km** DE RÉSEAU EAU POTABLE

ENVIRON **200 km** DE RÉSEAU ASSAINISSEMENT

5 STATIONS D'ÉPURATION

3 STATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

En 2022, plusieurs opérations de travaux ont été réalisées :

- Fin des travaux de remplacement de la canalisation eau potable rue du Cellier à Martigny-Courpierre – Phase 2
- Extension du réseau eaux usées rue des Chenizelles à Laon
- Remplacement d'une partie du collecteur assainissement avenue de la République à Laon
- Extension du réseau d'assainissement chemin de la fosse à cran à Laon
- Remplacement de la canalisation d'eau potable et réhabilitation du réseau assainissement sur la rue Pasteur à Laon
- Travaux de sécurisation des réservoirs d'eau potable de Parfondru et Montchâlons
- Réhabilitation complète du réseau de distribution d'eau potable et pose de compteurs à Orgeval
- Interconnexion du réseau eau potable d'Orgeval avec le système de distribution de Parfondru Festieux Bièvres et Montchâlons
- Début des travaux d'extension de la station de traitement des eaux usées de Laon avec création d'une unité de méthanisation des boues

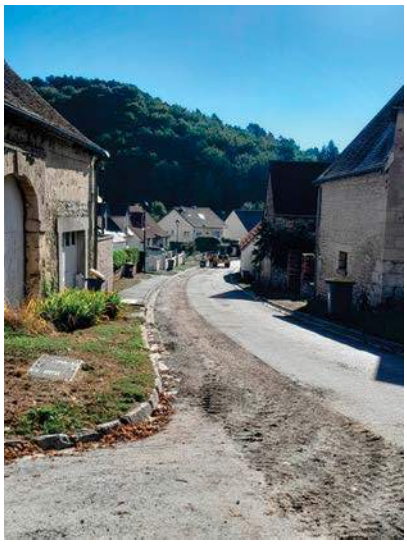
La Communauté d'Agglomération intervient également pour des changements de compteurs, curages et réparations de réseaux sur le territoire dont elle a la gestion en fonction des besoins.



Travaux eau potable
Martigny-Courpierre



Extension du réseau eaux usées
Rue des Chenizelles à Laon



Réhabilitation du réseau eau potable
Orgeval

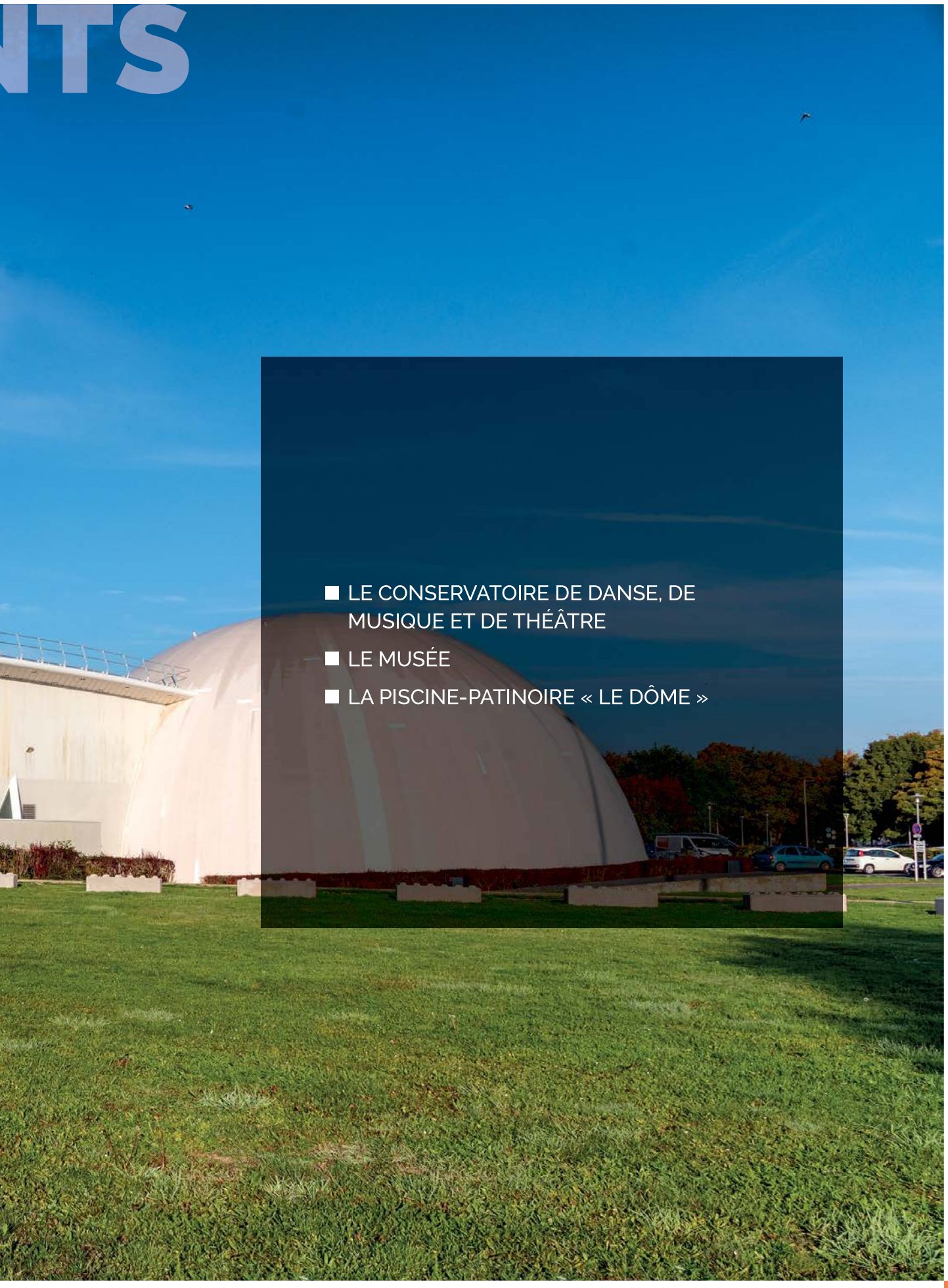
LES EQUIPEMEN CULTURELS ET SPORTIFS

06

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



NTS



- LE CONSERVATOIRE DE DANSE, DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE
- LE MUSÉE
- LA PISCINE-PATINOIRE « LE DÔME »

LE CONSERVATOIRE **DE DANSE, DE MUSIQUE** ET DE THÉÂTRE

Le conservatoire à rayonnement intercommunal du Pays de Laon est un établissement d'enseignement artistique classé par l'État. Conçu pour garantir les meilleures conditions d'enseignement musical, chorégraphique et théâtral, il accueille 760 élèves jeunes et adultes. Les 35 enseignants et les 7 agents de l'équipe administrative et technique coordonnent leur action dans la mise en œuvre du projet d'établissement 2021-2026.

760 ÉLÈVES

35 ENSEIGNANTS

7 AGENTS

En 2022, **679 élèves** habitaient sur le territoire de la collectivité, alors que **81 élèves** étaient domiciliés hors de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Les différentes disciplines enseignées au conservatoire sont regroupées de manière cohérente au sein de 6 départements pédagogiques :

ARTS DE LA **SCÈNE**
302 élèves

Danse classique, Danse contemporaine, Théâtre

DÉPARTEMENT **CORDES**
132 élèves

Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse

DÉPARTEMENT **VOIX ET FORMATION MUSICALE**
415 élèves

Chant, Chant Choral, Formation Musicale, Accompagnement Piano

DÉPARTEMENT **POLYPHONIQUES**
108 élèves

Guitare, Harpe, Orgue, Piano, Clavecin

DÉPARTEMENT **VENTS & PERCUSSIONS**
160 élèves

Flûte à bec, Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone, Trompette, Cor, Trombone, Tuba, Percussions

PRATIQUE **COLLECTIVES**
558 élèves

En partenariat avec l'éducation nationale, le conservatoire propose **4 dispositifs** de Classes à Horaires Aménagés à l'école élémentaire et au collège, pour permettre aux élèves de s'épanouir dans une pratique musicale ou théâtrale.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS
MUSIQUE
ÉLÉMENTAIRE
80 élèves

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS
MUSIQUE
COLLÈGE
104 élèves

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS
THÉATRE
ÉLÉMENTAIRE
25 élèves

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS
THÉATRE
COLLÈGE
68 élèves

Les **pratiques collectives instrumentales et vocales** occupent une place prépondérante dans le projet d'établissement. Les ateliers, ensembles et orchestres du conservatoire constituent le cœur de la pratique artistique amateure. L'établissement entretient des liens étroits avec le tissu associatif du territoire, par le biais de conventionnements.

ORCHESTRES

ORCHESTRES À CORDES
Junior, Élémentaire, Supérieur
ORCHESTRES À VENT
Junior, Élémentaire, Supérieur
ORCHESTRE SYMPHONIQUE

ATELIERS

Atelier Chant
Chœur d'hommes
Ensemble de Guitares
Atelier Piano à 4 mains et 2 Pianos
Musique de chambre
Musique ancienne
Musiques actuelles
Atelier Improvisation Jazz
Batucada, Djembés
Atelier chorégraphique

ENSEMBLES

Ensemble Vocal du Conservatoire
Ensemble de Violoncelles
Ensemble de Violoncelles baroques
Ensemble de Flûtes à bec
Ensemble de Flûtes traversières
Ensemble de Hautbois
Ensemble de Clarinettes
Ensemble de Bassons
Ensemble de Saxophones
Ensemble de Harpes

PRATIQUES COLLECTIVES

201
élèves
EN ENSEIGNEMENT VOCAL

357
élèves
EN ENSEIGNEMENT INSTRUMENTAL



La diversité des esthétiques est un axe fort de l'enseignement artistique au conservatoire. Durant l'année 2022, l'enseignement des musiques actuelles s'est structuré autour d'une offre pédagogique élargie :

- GUITARE ÉLECTRIQUE
- PIANO JAZZ
- GUITARE BASSE
- PERCUSSIONS AFRO-CUBAINES
- BATTERIE
- COURS DE CULTURE JAZZ

44 **élèves fréquentent désormais ce département jazz et musiques actuelles amplifiées.**

Le conservatoire est une structure d'enseignement mais également un lieu de diffusion artistique.

75 **prestations publiques ont été organisées durant l'année dans l'enceinte de l'établissement ou hors les murs, regroupant plus de 8 200 personnes.**

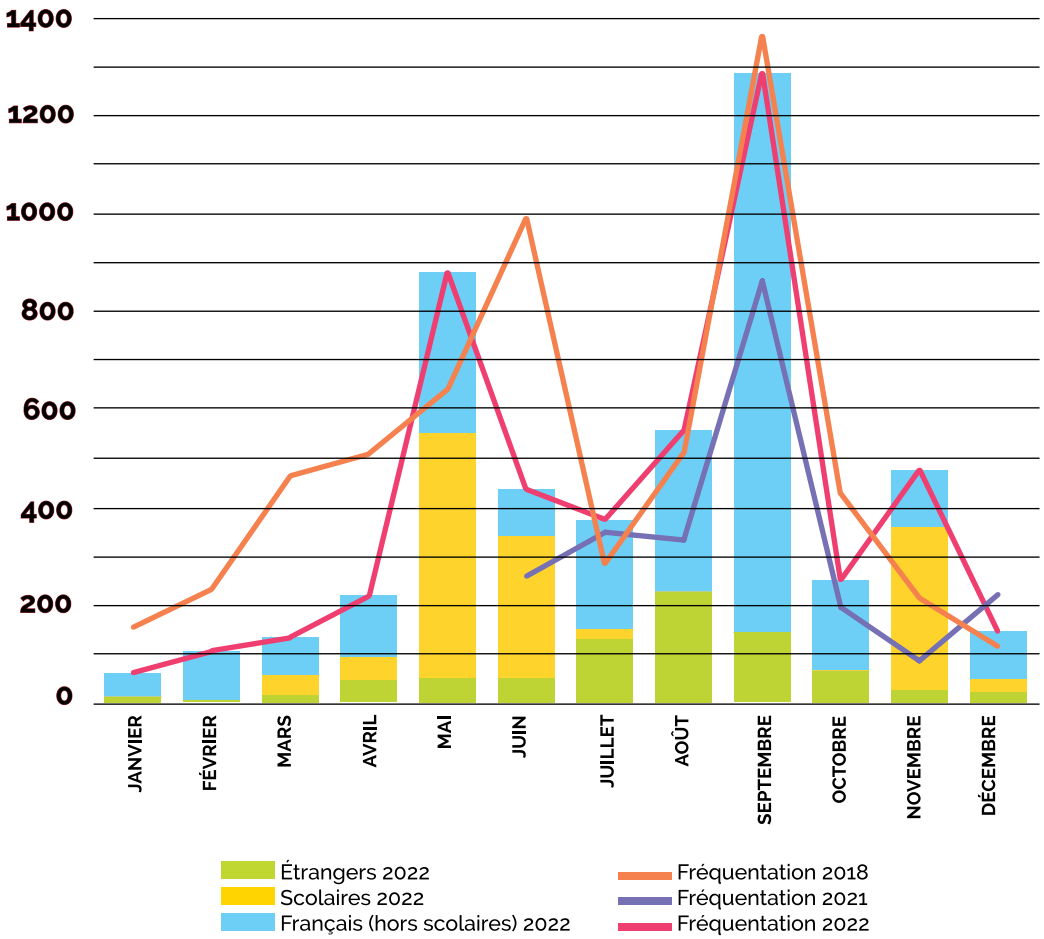
Soutenue par la DRAC des Hauts-de-France, la saison culturelle du conservatoire du Pays de Laon est l'occasion d'inviter des artistes pour enrichir et diversifier le contenu des projets pédagogiques portés par les enseignants.

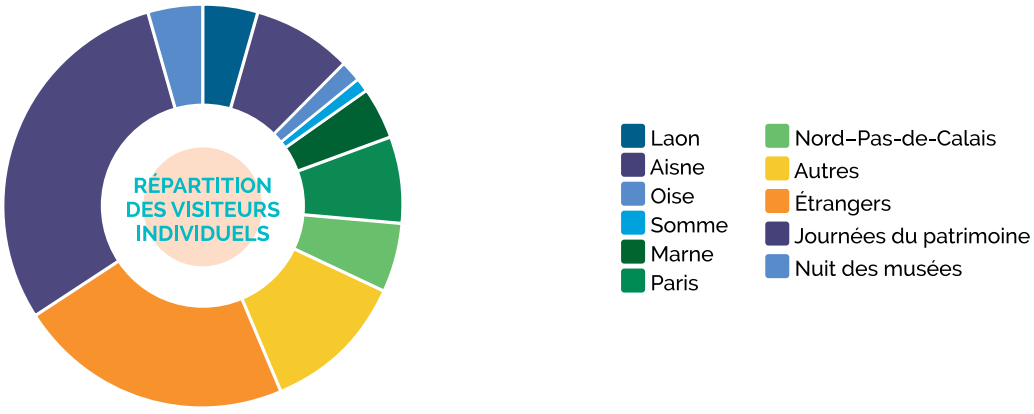


LE MUSÉE

LA FRÉQUENTATION

Le musée a accueilli **4 923 visiteurs** en 2022 *(à titre de comparaison : 4 327 et 5 902 en 2017 et 2018)*. Nous avons presque retrouvé le taux de fréquentation de 2018, année record avant la fermeture du musée pour travaux et la période covid. Sur le second semestre, la fréquentation 2022 est bien supérieure à celle de 2021.





Répartition annuelle des visiteurs par provenance

MANIFESTATIONS NATIONALES



Le musée a accueilli
154 visiteurs
lors de la
Nuit européenne des Musées,
le samedi 14 mai 2022.

Le public a pu suivre les visites humoristiques et décalées du musée par le clown Champion. Un ensemble d'instruments à vent a aussi accompagné le visiteur lors de la soirée.



Les **Journées européennes du patrimoine** se sont tenues les 17 et 18 septembre. **1 046 visiteurs** ont profité des animations proposées au musée et dans la salle de la mosaïque d'Orphée.

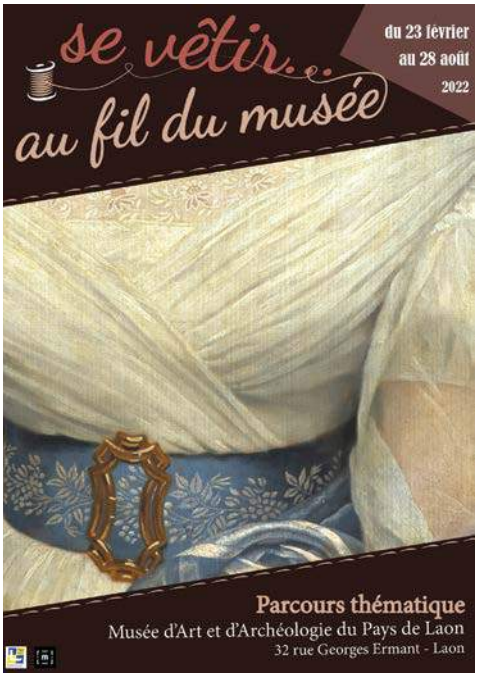
Outre l'ouverture de l'exposition temporaire « L'art voyageur, objets d'ici et d'ailleurs », les visiteurs ont pu profiter dans la cour du musée et à l'intérieur des salles de 10 sculptures sonores interactives installées par la compagnie Philémoi.

A cette occasion, la salle de la mosaïque d'Orphée a également été ouverte au public qui bénéficiait d'une présentation de l'ensemble des mosaïques gallo-romaines conservés dans ce lieu et appartenant aux collections du musée. 212 visiteurs ont pu (re) découvrir ce magnifique décor.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

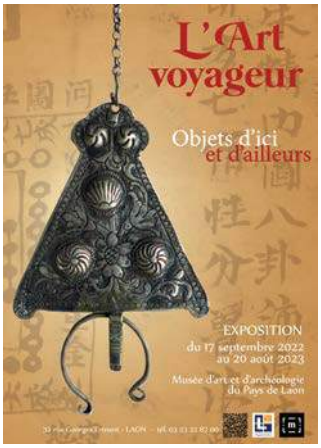
Imaginé dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale pour **le dispositif « école et musée »**, le parcours thématique « Se vêtir au fil du musée » a été présenté du 23 février au 28 août 2022.

Autour d'une centaine d'œuvres du musée accompagnées de quelques mannequins costumés, ce parcours évoquait la mode, les étoffes et leurs techniques de fabrication de l'Antiquité aux années 1930 à travers les collections du musée.



A l'occasion du projet « **Glyphes** » et en partenariat avec le Conservatoire de danse, de musique et de théâtre du Pays de Laon, le musée a présenté du 8 avril au 4 juin 2022 dans le hall du Conservatoire une dizaine d'objets égyptiens de l'époque Prédynastique à l'époque gréco-romaine.

Ces objets ont été associés à une exposition photographique illustrant d'autres objets égyptiens conservés au sein des collections du musée.



Ouverte à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'exposition « L'art voyageur, objets d'ici et d'ailleurs » raconte la petite histoire d'œuvres du musée qui ont voyagé à travers le temps et les continents et met en lumière également quelques voyageurs dont certains Laonnois. Cette exposition a permis de présenter des collections conservées dans les réserves qui jusqu'alors n'avaient pas encore été présentées au public tels certains objets extra-européens (Afrique du Nord, Asie, Océanie…).

VIDÉOS

Dans la continuité de la réalisation effectuée en 2021, 6 nouvelles petites vidéos ont été réalisées en 2022. Sur un format court (entre 1' et 1'30''), elles présentent quelques objets et œuvres du musée :

- gisant-transi de Guillaume de Harcigny (vers 1393)
- petit ensemble d'antiquités grecques autour de la Sirène mythologique
- portrait du Maréchal Serurier (peinture, début XIX^{ème} siècle)
- vase à thériaque (faïence, 1732)
- stèle funéraire (Athènes, époque romaine)
- retable sculpté en bois polychrome (XVII^{ème} siècle)

Cela porte à 12 vidéos cette petite collection très représentative de la richesse des collections du musée. Ces vidéos sont destinées à être largement diffusées en ligne et particulièrement sur les réseaux sociaux. Elles sont accessibles sur la chaîne YouTube.

PRÊTS D'OEUVRES ET D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES

Archives départementales de l'Aisne – *Exposition « 1870, la guerre oubliée » – prêt de 7 œuvres :*

- Deux têtes en plâtre du sculpteur Jean Carlus, 1899
- Deux huiles sur toile du peintre Félix Genaille, 1874 et 1882
- Deux gravures sur papier et un dessin à la plume aquarellé, XIX^{ème} siècle.

Musée du textile et de la vie sociale de Fourmies –Exposition « L'Envers du verre »
prêt de 20 objets en verre des époques protohistorique, romaine, gallo-romaine, mérovingienne, moderne et contemporaine.

Forum antique de Bavay - *Exposition « M'as-tu vu ? Être et paraître à la romaine en Gaule du Nord »*
prêt d'un *trousseau de strigiles* (époque romaine, alliage cuivreux)









POURSUITE DU RÉCOLEMENT DÉCENNAL

Opération réglementaire pour chaque musée de France, le récolement décennal se poursuit peu à peu depuis plusieurs années. Il s'agit de vérifier le statut à l'inventaire, la localisation et l'état de chacun des quelques 24 000 objets qui constituent les collections du musée. Trois agents y consacrent une partie de leur temps de travail et près de 350 objets ont été récolés en 2022.

TRAVAIL SCIENTIFIQUE SUR LES COLLECTIONS

Le travail des chercheurs et étudiants ont permis d'apporter de nouvelles connaissances sur les collections du musée et notamment en archéologie, en voici quelques exemples.



Pelayo Huerta Segovia de l'Universidad Autónoma de Madrid a étudié quatre vases antiques qui figureront dans sa thèse *« The Herm in the visual culture of Archaic and Classical Greece: contexts, functions, and visualization »*.

Dans le cadre de son étude sur les objets en plomb de l'Antiquité tardive, Julia Becker, doctorante en archéologie romaine à l'Université de Cologne s'intéresse à un objet du musée dont la fonction est assez énigmatique. Ses recherches ont déjà permis de dater plus précisément l'objet et permettront peut-être de proposer une nouvelle interprétation de sa fonction.

Doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Thomas Guichet a étudié des outils lithiques dans le cadre de sa thèse sur les minières à silex de Spiennes (Belgique) et la circulation des grandes lames qui y sont produites.



Pour finir, Quentin Richard dont les recherches portent sur les traces de polychromie visibles sur les figurines grecques, Violaine Jeammet, conservatrice générale du Patrimoine au département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre et Brigitte Bourgeois, conservatrice générale du Patrimoine au C2RMF ont analysé au microscope plusieurs figurines grecques pour y déceler des traces de polychromie antique. Cette étude donnera lieu à un projet d'analyses plus poussées et de restauration en partenariat avec l'Institut national du Patrimoine.

DU NOUVEAU DANS LES COLLECTIONS



Les collections ont été enrichies par divers dons, dépôt et achats. En voici quelques exemples :

Vingt-sept outils lithiques provenant des fouilles d'un site néolithique de Crécy-sur-Serre ont intégré le reste de la collection déjà en dépôt au musée.

La Société des Amis de Laon et Laonnois est à l'origine de l'achat d'un cartel du XVIII^{ème} siècle réalisé par l'horloger laonnois Demaret.

Un méreau de 1 580 offert au musée illustre la fête du roi des braies à Laon.

Madame Noëlle Meurat née Fiévez est à l'origine du don d'un portrait de l'abbé Bossus, curé de Vaux dans la première moitié du XX^{ème} siècle, et d'un petit fonds d'archive en lien avec ce personnage.

Deux ventes aux enchères ont eu lieu à Laon concernant l'œuvre et les archives de Fernand Pinal. La ville de Laon a acquis 97 pièces qui ont été déposées au musée : des gravures, des photographies et une partie du matériel de peinture et de gravure de l'artiste.

RESTAURATIONS D'OEUVRES D'ART ET D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES

En vue de la prochaine exposition temporaire qui se tiendra à partir de septembre 2023, sept peintures ont été restaurées.



- ***La Tentation de Saint-Antoine***,Crépin Quillet, XVIIème – début XVIIIème siècle (restauration financée par la Société des Amis de Laon et du Laonnois)
- ***Marine***, attribuée à Claude Joseph Vernet, XVIIIème siècle
- ***Le sommeil de Jacob***,Nicolas Bertin, fin XVIIème siècle – début XVIIIème siècle
- ***Jeune femme en corsage rouge***, Petrus van Schendel, XIXème siècle
- ***Mare à Fontainebleau***, Léon Richet, fin XIXe siècle – début XXème siècle (voir photographie)
- ***Vue prise dans les montagnes du Dauphiné***, Eugène Deshayes, 1854
- ***Le Paysan aveyronnais***, Charles Paulin François Matet, 1858

Les travaux ont été effectués par la restauratrice Sandrine Badeuil.

Les opérations de récolement ont permis d'identifier des objets métalliques qui nécessitaient une stabilisation. Le nettoyage d'une épée médiévale a notamment révélé des traces de décors dorés. Les travaux ont été effectués par la restauratrice Marie Peillet.

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

L'équipe du musée a accueilli 789 élèves lors d'ateliers pédagogiques durant l'année 2022 Les classes provinrent exclusivement de Laon et du département de l'Aisne. Les activités portaient essentiellement sur la découverte des collections du musée dont la mosaïque d'Orphée.

Le niveau des classes est réparti de la façon suivante :

ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	SECOND DEGRÉ COLLÈGE	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
99 ÉLÈVES	**119** ÉLÈVES	**218** ÉLÈVES	**12** ÉLÈVES

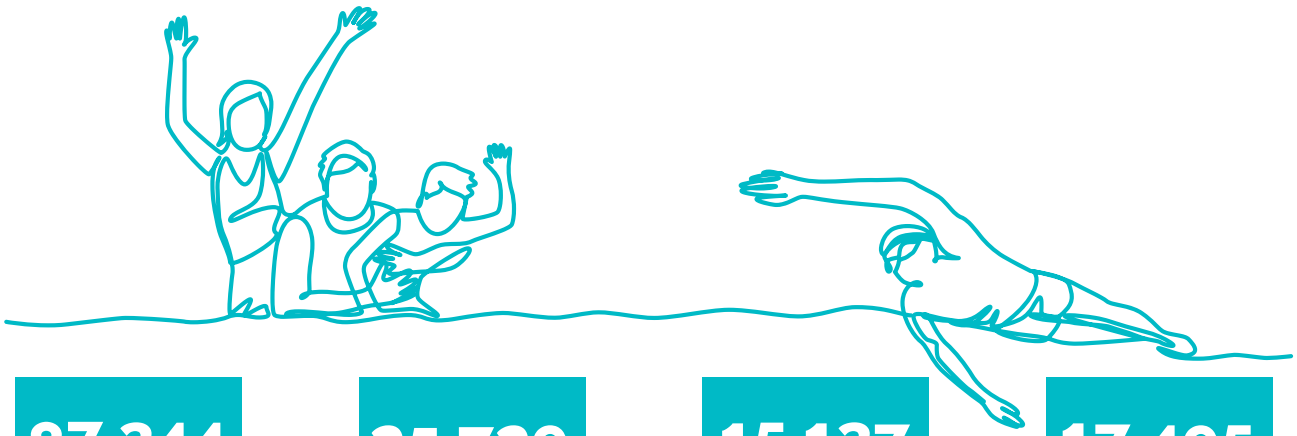
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education

Nous remarquons depuis quelques années une augmentation de la fréquentation des classes de collège, attirées par nos collections archéologiques et, en particulier, les antiquités méditerranéennes.

En outre, **341 élèves** (dont 131 des classes maternelles) ont été spécifiquement accueillis dans le cadre du dispositif « Ecole et musée » autour du parcours Se vêtir au fil du musée présenté plus haut.

LA PISCINE-PATINOIRE
LE DÔME

LA PISCINE



87 344 ENTRÉES PUBLIQUES **+75%**

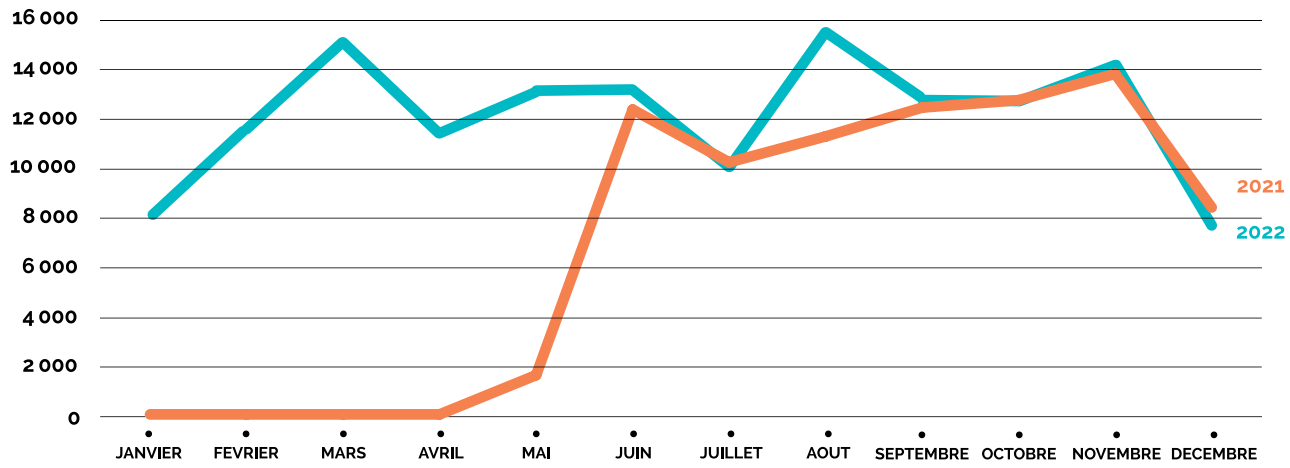
25 729 ENTRÉES SCOLAIRES **+51%**

15 137 ENTRÉES CLUBS **+124%**

17 495 ENTRÉES ACTIVITÉS **+77%**

FRÉQUENTATION ANNUELLE > **145 705** ENTRÉES
SOIT +74%

LE DÉTAIL DES FRÉQUENTATIONS



Faits marquants :

- Arrêt des scolaires le 10 janvier 2022
- Reprise des scolaires le 21 février, avec un protocole COVID jusque la fin de l'année scolaire (2 classes sur 3 accueillies).

Rappel pour l'année 2021 :

- Le site a été entièrement fermé du 1er Janvier 2021 au 9 mai 2021.
- Le centre aquatique a ouvert du 10 mai 2021 au 8 juin 2021 uniquement aux scolaires et mineurs des associations.
- Le centre aquatique a ouvert à tous le 9 juin 2021.

LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

ACTIVITÉS PRÉ EXISTANTES	NOMBRE DE SÉANCES HEBDO	DURÉE DE LA SÉANCE	DURÉE TOTALE HEBDO
Activ Gym	4	0h45	3h00
Activ Bike	12	0h30	6h00
Activ Body Palmes	2	0h45	1h30
Activ Perf	1	1h00	1h00
Activ Zen	1	0h45	0h45
Activ'Senior	1	0h45	0h45
Activ'Cardio-training	1	0h45	0h45
Bébé Nageur	2	0h45	1h30
Jardin d'Éveil (4-6 ans)	2	0h45	1h30
Cours collectifs Enfant	8	0h45	6h
Cours collectifs Adulte	3	0h45	2h15
Cours particuliers	En fonction des disponibilités	0h30	En fonction des cours de la semaine
Perfectionnement enfant	1	0h45	0h45
École de l'eau	1	0h45	0h45
Les Anniversaires	2	1h30	3h00
Total	41	-	29h45

En 2022, ce sont plus de 29 h 45 heures réparties en 41 séances par semaine qui ont été dédiées à la pratique des activités aquatiques.

LA FORMULE « ANNIVERSAIRE »

Les goûters d'anniversaire organisés au Centre Aquatique sont toujours autant prisés; **497 enfants** ont été accueillis (contre 192 en 2021) pour cette animation.

Les séances « Anniversaire » se déroulent en deux parties :



- 45 minutes d'animation dans le bassin ludique encadrées par un Maître-Nageur,
- 45 minutes de détente avec remise des cadeaux et partage du gâteau.

Deux séances au choix :

- Le mercredi de 14 h 00 à 15 h 30
- Le samedi de 14 h 00 à 15 h 30

LA PATINOIRE



34 013 ENTRÉES PUBLIQUES **+110%**

2 577 ENTRÉES SCOLAIRES **+149%**

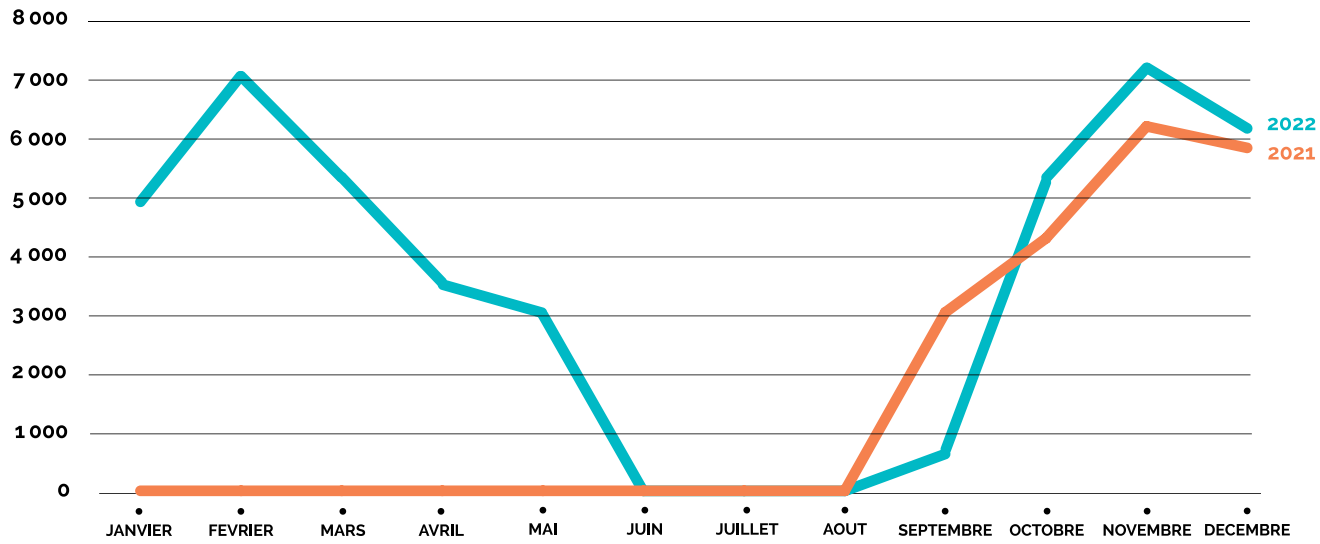
882 ENTRÉES ASSOCIATIONS **+195%**

5 846 ENTRÉES ACTIVITÉS **+193%**

FRÉQUENTATION ANNUELLE > **43 318** ENTRÉES

SOIT +122 %

LE DÉTAIL DES FRÉQUENTATIONS



Rappel pour 2021 :

- Le site a été entièrement fermé du 1ER Janvier 2021 au 9 mai 2021.
- La patinoire a ouvert le 18 septembre 2021

L'ÉCOLE DE GLACE

Cette année, suite à la crise sanitaire de la COVID-19, l'École de Glace a accueilli 184 patineurs avec une meilleure prise en charge de l'ensemble des groupes.

Les séances sont toutes encadrées par un moniteur, diplômé d'état (Brevet d'état 2ème degré spécialiste en patinage artistique), accompagné d'initiateurs brevetés du BIFSG et d'autres issus directement de l'École de Glace.

En période scolaire, au-delà des séances publiques, l'amplitude d'ouverture au public correspond aux séances d'apprentissage (créneaux d'initiation, de perfectionnement et de patinage artistique) pour les enfants mais aussi pour les adolescents et les adultes.

Afin de permettre et récompenser les progrès des enfants dans leur apprentissage, des diplômes sont organisés tels que l'IGLOO, LE SUPER DOME ou encore LES LAMES...

L'ACCUEIL DES CLUBS

Afin de pratiquer le Hockey sur glace sous forme de découverte et de loisir, l'association de Patinage Loisir Laonnois (APLL) accueille des jeunes et des adultes pour s'initier et pratiquer le hockey dans un cadre convivial.

Les membres de l'APLL sont accueillis chaque mardi de 18h00 à 21h00 pour la pratique du hockey loisir à destination des « moustiques », des juniors et des adultes.

La patinoire est mise à disposition pour l'accueil de matchs amicaux et les 24 Heures du Hockey avec des équipes interrégionales.

882 entrées club ont été enregistrés.

UNE MULTITUDE D'ANIMATIONS POUR TOUS

L'équipe de la patinoire propose tous les mois des animations dont les soirées à thèmes, les soirées « Partenaires », les soirées musicales, les après-midi animées… Elle propose également des évènements.

L'objectif : maintenir une dynamique et développer des nouveautés

LA FORMULE « ANNIVERSAIRE »

Les goûters d'anniversaire de la Patinoire se développent. En effet, avec l'accueil cette année de près de **308 enfants,** cette formule continue à être plébiscitée.



LES SERVICES TECHNIQUES

07

LES SERVICES TECHNIQUES







- ENTRETIEN ET TRAVAUX
- ÉTUDES
- ÉQUIPEMENTS
- MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS EN 2022

ENTRETIEN ET TRAVAUX

21003 - RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT "AGENCE COMMERCIALE" DES TRANSPORTS URBAINS LAONNOIS

Le bâtiment de l'Agence commerciale des TUL était impacté depuis plusieurs années par des infiltrations d'eau. Cela se traduisait par une dégradation du bâti et notamment des plafonds dans les bureaux de l'étage. L'Agence commerciale des transports urbains laonnois présentait également des faiblesses au niveau de l'isolation. Un remplacement de l'étanchéité et un renforcement de l'isolation s'avéraient donc nécessaires.

Marché :
n°2021T9
Montant du marché :
105 687.10 € HT
Entreprise notifiée :
Roquigny

Les travaux réalisés au dernier trimestre 2022 ont été les suivants :

- Reprise de l'étanchéité sur les toitures
- Réfection de l'isolation
- Remplacement des lanterneaux
- Mise en sécurité de la toiture principale avec garde corps amovible

Un avenant a également été réalisé afin de résoudre un problème de stagnation d'eau sur l'une des toitures.

21001 - RÉFECTION DES ÉTANCHÉITÉS DE LA TOITURE DE LA PISCINE PATINOIRE "LE DÔME"

Marché :
n°2021T8
Montant du marché :
675 101,01 € HT
(avec avenants)
Entreprise notifiée :
SAS BECI BTP

Les travaux comprenant le remplacement de l'étanchéité synthétique, des lanterneaux & voûtes éclairantes ainsi que la sécurisation de la toiture principale avec les gardes corps périphériques se sont terminés à la fin du premier semestre 2022. Un avenant a été signé suite à la dépose du bardage qui a mis en évidence des défauts d'étanchéité entre la maçonnerie et la charpente et un manque d'isolation et de ventilation naturelle au niveau de la casquette périphérique.

Ces malfaçons étaient à l'origine d'un pourrissement prématuré de la charpente au niveau de la casquette périphérique. Un AO a été lancé et des travaux complémentaires de charpente pour remplacer des parties détériorées ont été réalisés par l'entreprise Trolard.

Le montant de ces travaux complémentaires est de **63 777.45 € HT**.



21009 - REMPLACEMENT DES VITRAGES DES MENUISERIES DU MUR RIDEAU DE LA PISCINE DE LAON

Montant de l'AO :
28 820 € HT
Entreprise notifiée :
NORALU

Les vitrages des baies donnant sur les plages et plus particulièrement les joints n'étaient plus étanches à l'air. En effet, le chlore issu des bassins attaque ces joints et provoque un phénomène de buée.

Une première partie de ces vitrages a été remplacée pendant la période de fermeture (vidange des bassins). Un joint résistant au chlore a été mis en oeuvre. La seconde vague des travaux est prévue pour le deuxième trimestre 2023.

22006 - REMPLACEMENT DES ÉCLAIRAGES BASSIN PISCINE

Montant de l'AO :
9 750 € HT
Entreprise notifiée :
CUVELLIER

De nouveaux éclairages LED ont été installés afin de garantir un niveau d'éclairement optimal pour les zones bassins de la piscine de Laon et baisser les consommations électriques.

21023 - INSTALLATION D'UN ESCALIER POUR LOCAL TECHNIQUE DE L'ESPACE BIEN-ÊTRE

Montant de l'AO :
8 999,76 € HT
Entreprise notifiée :
Les ferronniers de Soissons

L'accès au local technique situé à l'étage du nouveau local bien être a été conçu pour se faire à l'échelle ! Un escalier en acier galvanisé autoportant a été installé afin de sécuriser cet accès. De fait, les différentes opérations de maintenance pourront être effectuées en toute sécurité et plus facilement

21004 - REMPLACEMENT DU CMSI DE LA PISCINE PATINOIRE DE LAON

Suite au travaux d'extension de l'espace bien-être et la vétusté de l'équipement, le centralisateur de mise en sécurité incendie de la piscine patinoire a été remplacé.

Montant de l'AO :
11 790 € HT
Entreprise notifiée :
KIK AUTOMATISMES

Il permet en autre de vérifier l'asservissement des équipements d'évacuation (Diffuseurs sonores, BAES) , le désenfumage ainsi que le compartimentage.

Un coordinateur SSI a accompagné la CAPL dans ces travaux afin de rédiger le cahier des charges et de procéder à la vérification et aux essais du matériel installé.

21002 - REMPLACEMENT DU GROUPE FROID ET RETROFIT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR

Le groupe de production d'eau glacée de la patinoire actuel était défaillant : l'un des 4 compresseurs ne fonctionnait plus, de plus le fluide frigorigène utilisé actuellement va être interdit pour des raisons écologiques (suivant la réglementation F-GAZ).

Un bureau d'études spécialisé BE Alain Garnier/Phosphoris a été missionné par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon afin de réaliser une étude sur le meilleur fluide à utiliser ainsi que le type d'équipement à préconiser concernant le remplacement de l'équipement. Cette étude nous a préconisé une solution utilisant un fluide frigorigène à l'ammoniac qui a un très faible impact environnemental (gaz sans effet de serre) et de très bonne performance énergétique.

L'étude de faisabilité indique un gain potentiel sur l'énergie finale consommée (gaz + électricité) de 23%.

Marché :
n° 2022T6
Montant de l'AO :
1 393 873,22 € HT
Entreprise notifiée :
CLAUGER

Une modernisation des équipements des centrales de traitement d'air appelé (retrofit) est également préconisée, cela se traduira par le remplacement et la modernisation des groupes moto-ventilateurs, de la chaîne de filtrations et du circuit de récupération d'énergie.

Les travaux ont débuté au début de l'année 2023 et termineront pour la fin du mois de Septembre 2023.



21013- RENOUVELLEMENT DES APPAREILS DE CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ AU MUSÉE

Montant de l'AO :
3 583 € HT
Fournisseur :
CONDAIR

Le Musée d'Art et d'Archéologie de Laon dispose d'appareils de régulation de l'humidité afin de maintenir les collections exposées dans de bonnes conditions. Suite aux pannes répétées de certains appareils, dont un en panne définitive, le musée a été équipé en 2022 de quatre déshumidificateurs et deux humidificateurs neufs.

21005 - MENUISERIES CONSERVATOIRE DOSSIER 21005

Une grande partie des fenêtres des façades sud et ouest du Conservatoire ont été remplacées. Les menuiseries neuves présentent un aspect identique à l'existant (en bois peint blanc), car le bâtiment se situe en secteur protégé. Les points modifiés sont la nature du vitrage neuf, au profit d'un matériau qui propose de meilleures performances thermiques; ainsi que les systèmes d'ouverture pour sécuriser et faciliter leur utilisation.

Montant de l'AO :
80 972 € HT
Entreprise notifiée :
TROLARD

Un dispositif limiteur d'ouverture a notamment été mis en place afin d'écarter tout risque de chute lors de l'accueil des usagers. Seules une dizaine de fenêtres du RDC, dont les scellements contenaient des matériaux amiantés, ont vu leur remplacement être reporté à l'année suivante.

RÉFECTION DU TROTTOIR RUE COLBERT

Afin de faciliter l'accès aux nouveaux locaux de la carrosserie GHILLET dans la rue COLBERT, l'entreprise TPA (Travaux Publics et Assainissement) a été missionnée par la CAPL pour la création de 2 bateaux et la réfection du trottoir en enrobé.

Le montant des travaux s'est élevé à **26 741,16 € TTC**.

MARQUAGES PASSAGES PIÉTONS RUE JEAN BODIN ET RUE COLBERT

Afin de faciliter le cheminement des piétons et l'accès aux différentes entreprises, les services techniques ont procédé à la création de 2 passages piétons rue COLBERT et 2 passages piétons rue JEAN BODIN.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SIGNATURE pour un montant de **391,06 € TTC**.

CRÉATION PLACES DE STATIONNEMENTS RUE TURGOT

Afin de résoudre le problème de stationnement dans la rue TURGOT nous avons procédé à la création de 32 places stationnement et 2 passages piétons pour faciliter le cheminement.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SIGNATURE pour un montant de **778,18 € TTC**.

CRÉATION BATEAUX RUE GEORGES BRASSENS «NOUVEAU LOCAUX PAPIN ET COLOMBE»

Les entreprises Athies bâtiment et Colombe se sont installées dans la rue Georges Brassens à ATHIES-SOUS-LAON. Les services techniques sont intervenus pour la création de 2 bateaux, et le raccordement aux différents réseaux (assainissement, AEP, électrique). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CROQUET Travaux Publics pour un montant de **33 511,20 € TTC.**

RÉFECTION DE VOIRIE RUE JEAN BODIN ET RUE MICHEL EYQUEM DE MONTAIGNE

Les rues JEAN BODIN et Michel Eyquem de Montaigne présentaient de nombreux signes d'usure et de dégradation. Le tapis de la chaussée a été refait sur une surface de 1740 m^2 pour un montant de **76 629,60 € TTC** . Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA PICARDIE .

EXTENSION DE RÉSEAU

Le nouveau KFC a nécessité la réalisation d'une extension du réseau de distribution d'électricité. L'extension a été sollicitée auprès du concessionnaire du réseau en septembre 2022. Les travaux de raccordement ont été réalisés en novembre 2022 .

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE VOLTAIRE

Le 1er trimestre 2022 a été marqué par la fin des travaux d aménagement de la zone Voltaire qui avait fait l'objet d'un permis d'aménager en 2020. Pour mémoire, ces travaux lancés en 2021, consistaient dans les grandes lignes, en la mise en place d'un espace commun constitué d'une voirie et de trottoirs (dont un côté conciliant piétons et cyclistes) avec éclairage public, de places de stationnement VL, d'une place de stationnement PL et des accès aux futures parcelles privées. Les eaux pluviales sont gérées majoritairement par des noues présentes sur un côté de la voirie, complétées, en cas d'évènements pluvieux majeurs d'évacuations via un système de réseau vers un bassin d'infiltration. Ce dernier servant également en cas de rejet de fuite des eaux pluviales des futures parcelles privées (la gestion des eaux pluviales se faisant, sauf intempérie exceptionnelle, par infiltration à la parcelle). La mise en place de chemin technique et de plantation d'arbres viennent compléter cet espace commun. Le montant global de l'opération s'élève à **800 000 €** dont **225 000 €** mandatés en 2022.

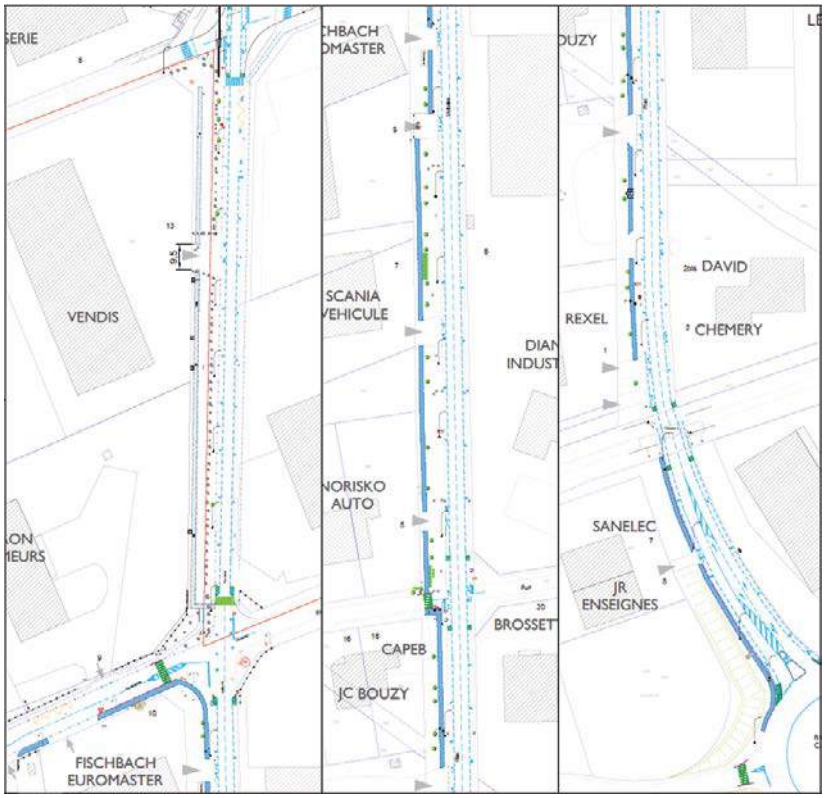
La maîtrise d'œuvre était assurée par TN Ingénierie et les travaux principalement par les entreprises ATENA PAYSAGE, EIFFAGE ROUTE NORD EST, ENTREPRISE LECLERE.

ÉTUDES

ETUDE DE CRÉATION D'UN TROTTOIR RUE VOLTAIRE

Le trottoir entre le rond-point Camille DESMOULINS et la rue des MINIMES est entièrement engazonné ; de la rue des MINIMES jusqu'à la rue TURGOT est en sablé stabilisé. Afin de rendre le trottoir plus aisément praticable par les piétons, l'aménagement d'un cheminement en enrobé ou en sablé stabilisé a été étudié.

L'opération est évaluée à **150 000,00 € TTC**. Elle fera l'objet d'une proposition d'inscription au budget 2024.



Plan d'étude de création d'un trottoir rue VOLTAIRE en enrobé

ETUDE REMPLACEMENT DES CANIVEAUX RUE EMILE ZOLA

Le stationnement des poids lourds sur la rue EMILE ZOLA a causé la fissuration des caniveaux.

Afin d'éviter la répétition de ce problème nous avons fait une étude afin de remplacer les caniveaux déjà existant par de l'enrobé. L'intervention est estimée à **16 000,00 € TTC** et fera l'objet d'une proposition d'inscription au budget 2024.

AMO POUR LA CRÉATION D'UNE STATION GNV (GAZ NATUREL VERT)

Lancement de la consultation d'une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la création d'une station de Gaz Naturel Vert, afin de ravitailler nos bus urbains et de répondre au mieux aux besoins du service TUL. Cette station serait de mise sur le site de dépôt de bus TUL au 114 Av Pierre Mendes France 02000 Laon.

Le partenaire retenu est la société MO-BE-LEAD pour un montant de **45 420,00 € TTC.**

Calendrier de l'opération

1. **Réunion de démarrage** Mi-octobre 2022
2. **Etude des besoins** Janvier 2023
3. **Rédaction pièces administratives cahier des charges et documents de marchés** Mai 2023
4. **Consultation Marché Publics** Juillet 2023
5. **Attribution du Marché** Octobre 2023
6. **Mise en service** fin 2024

ENGAGEMENT D'UN BUREAU AMO (MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE)

La mission de l'AMO consiste en l'accompagnement technique de la collectivité depuis les études de faisabilité du projet jusqu'à la mise en service de la station GNV.

Cette opération fait l'objet d'une recherche de subvention, notamment sur les fonds du FEDER, pour le financement des travaux.

Sécurisation du Dôme



ÉQUIPEMENTS

SECURISATION DU DÔME

Afin de sécuriser le DOME contre les éventuelles intrusions, nous avons procédé à l'achat de 30 blocs en béton type Légo, et à la création d'une tranchée anti-intrusion, sur l'espace vert à côté du DOME.

L'opération a coûté **16 484,42 € TTC**

MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS EN 2022

2022S4 Accord-cadre à bons de commande portant sur les travaux d'inspection caméra des collecteurs assainissement réseau séparatif et unitaire avec curage préalable

Attribution : ASL ASSAINISSEMENT DU LAONNOIS - montant maximum de commandes par période de 70 000 euros HT, durée de 12 mois reconductible deux fois - notifié le 11/07/22

2022S2 Mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de 3 réservoirs d'eau potable à Laon

Attribution : VERDI PICARDIE - 13 500 euros HT - notifié le 11/07/22

2021T11 Renouvellement AEP sur la commune d'Orgeval

Attribution : EUROVIA PICARDIE - 231 072,30 euros HT (tranche ferme) + 53 832,90 euros HT (tranche optionnelle) - notifié le 07/01/22

2021T9 Réfection de l'étanchéité du bâtiment ``Agence Commerciale`` des Transports Urbains Laonnois

Attribution : ROQUIGNY - 105 687,10 euros HT - notifié le 02/02/2022

2021T5 (relance Lot 7) Travaux pour l'extension de la station d'épuration de Laon

Attribution : Lot 7 Aménagement du bâtiment d'exploitation - ATHIES BATIMENT - 236 693,00 euros HT - notifié le 20/06/22

2022F5 Achat de carburants et produits associés. (Groupement de commandes)

Attribution : TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE - Accord-cadre avec maximum en quantité (SP95-23400L ; SP98 13500L ; Gasoil 96350 L) - notifié le 17/10/22.

2022S3 Accord-cadre à bons de commande portant sur les travaux d'entretien des collecteurs assainissement en eaux pluviales et eaux usées

Attribution : ASL ASSAINISSEMENT DU LAONNOIS - Montant maximum de commandes par période de 70 000 euros HT, durée de 12 mois reconductible deux fois - notifié le 11/07/22

2022T1 Remplacement de menuiseries extérieures bois au Conservatoire de Musique et de Danse de Laon

Attribution : SAS TROLARD ET BERNARD - 78 325,00 euros HT - notifié le 09/05/2022

2021T5 Travaux pour l'extension de la station d'épuration de Laon - Lots 2 à 8 - notifié le 27/05/2022 :

Attribution :
Lot 2 - Débroussaillage, dessouchage et nettoyage - SNAJ - 60 633,80 euros HT
Lot 3 - Démolition des bâtis et désamiantage - G3D Démolition - 30 496,00 euros HT
Lot 4 - Clôture du site - SNAJ - 29 156,40 euros HT
Lot 5 - Valorisation du biogaz - AROL ENERGY - 789 720,00 euros HT
Lot 6 - Zone de rejet végétalisée et aménagement paysager - TPA - 333 145,00 euros HT
Lot 7 - Aménagement du bâtiment d'exploitation - Infructueux
Lot 8 - Traitement des eaux pluviales - SOGEA EST BTP - 309 995,00 euros HT

2021T4 Travaux pour l'extension de la station d'épuration de Laon - Lot 1.

Attribution : Lot 1 - Process yc Génie Civil - DEGREMONT FRANCE ASSAINISSEMENT - 13 065 700 euros HT - notifié le 18/05/2022

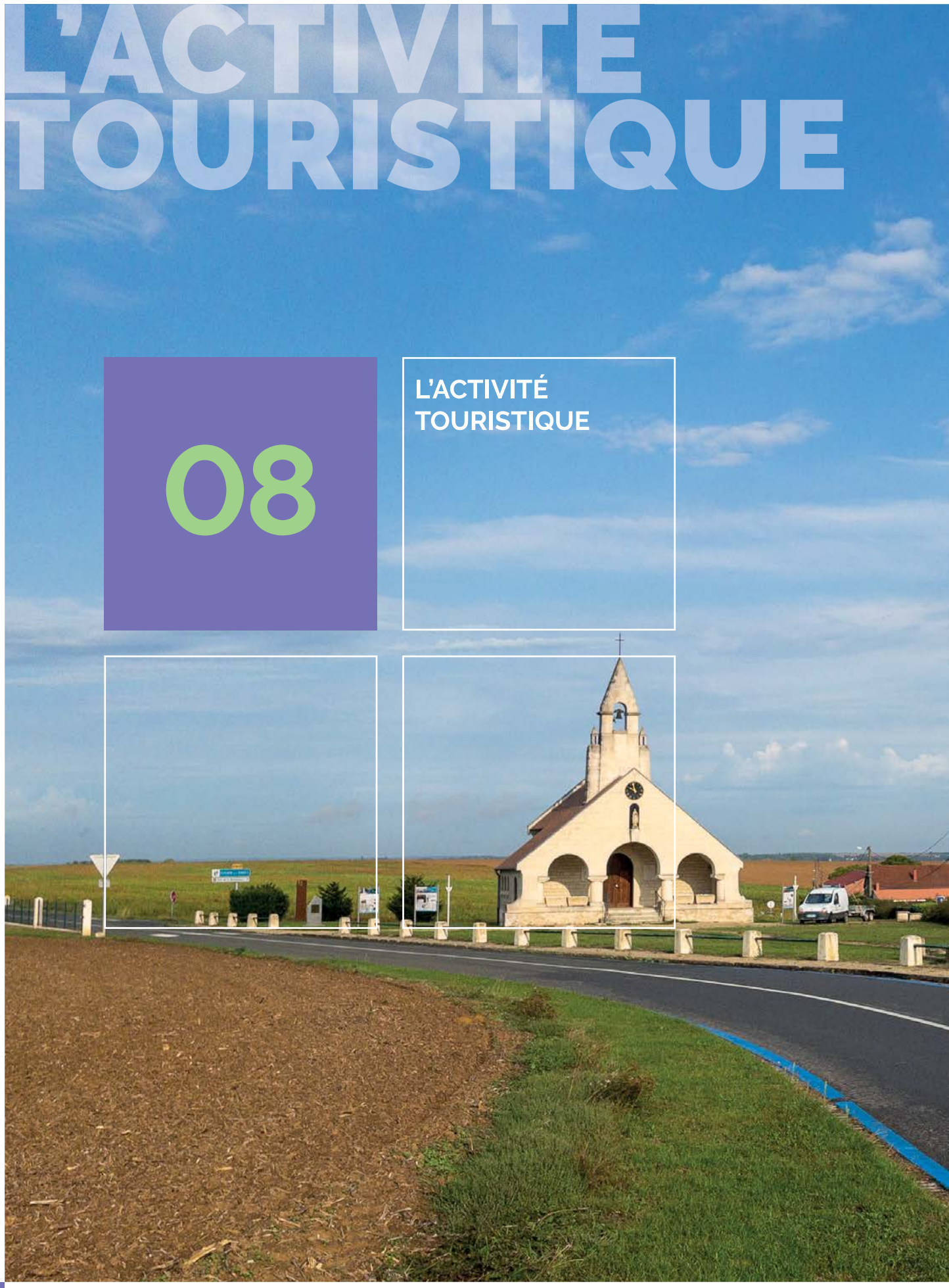
2021S7 Concession pour la gestion et l'exploitation par voie d'affermage du service public du complexe piscine-patinoire « Le Dôme »

Attribution : EQUALIA SARL - 8 248 943,15 euros HT - notifié le 23/11/2022

L'ACTIVITE TOURISTIQUE

08

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE





- L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE
- TAXE DE SÉJOUR & HÉBERGEMENT TOURISTIQUE
- CRÉATIONS OFFICE DE TOURISME POUR LA BOUTIQUE
- ANIMATION ET PROMOTION TOURISTIQUE
- VISITES GUIDÉES (POUR INDIVIDUELS)

L'ACTIVITÉ **TOURISTIQUE**



83 868
VISITEURS ACCUEILLIS
À L'OFFICE DE TOURISME

7 294
PERSONNES EN GROUPES

FRÉQUENTATION INDIVIDUELLE

34 %
CLIENTÈLE
ÉTRANGÈRE

TOP 3

- BELGIQUE 29 %
- PAYS-BAS 22 %
- GRANDE-BRETAGNE 18 %

66 %
CLIENTÈLE
FRANÇAISE

TOP 3

- HAUTS-DE-FRANCE 57 %
- RÉGION PARISIENNE 16 %
- GRAND EST 11,5 %

WWW.TOURISME-PAYSDELAON.COM

ACCUEIL VIRTUEL VIA LE SITE

38 584*
VISITEURS UNIQUES

* attention néanmoins, limites actuelles de l'outil Google Analytics en raison des problèmes de conformité avec politique du RGPD

252 422 €
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

TAXE DE **SÉJOUR** HÉBERGEMENT **TOURISTIQUE**

614 149
NUITÉES
EFFECTUÉES SUR LA DESTINATION DURANT L'ANNÉE

646 799€
MONTANT PERÇU DE LA TAXE DE SÉJOUR

+ 20
DONT **16** À LAON

CRÉATION D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
RECONNUS SUR LA DESTINATION
(AVEC DÉPÔT DU FORMULAIRE CERFA DANS LEURS MAIRIES RESPECTIVES)

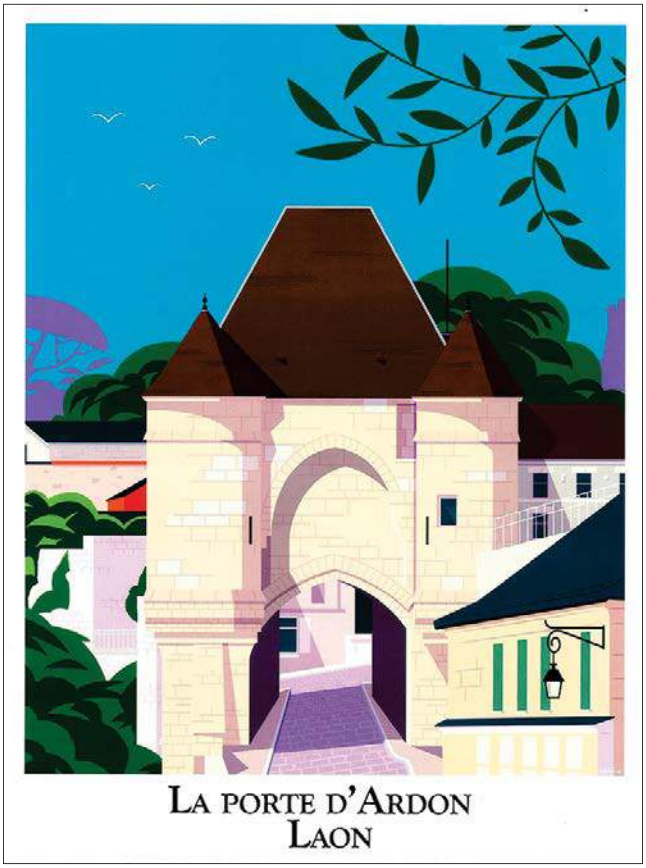
CRÉATIONS OFFICE DE TOURISME **POUR LA BOUTIQUE**

Parmi les plus de **400 références** dans sa boutique, certaines sont des créations commandées à des agences afin de promouvoir le patrimoine local.

6 créations en 2022

ont ainsi été portées
(principalement en faisant appel à l'agence ICD Collections)

- **1 AFFICHE** CATHÉDRALE
- **1 AFFICHE** PORTE D'ARDON
- **1 MAGNET** CATHÉDRALE
- **1 DÉCAPSULEUR** CATHÉDRALE
- **1 CARTE** POSTALE CATHÉDRALE
- **1 MÉDAILLE TOURISTIQUE** MONNAIE DE PARIS - PORTE D'ARDON



ANIMATION ET PROMOTION **TOURISTIQUE**

- Mise à jour quotidienne du site web par le biais de la base de données régionale Tourinsoft et des outils Open Office (ces derniers ayant été remplacés le 02/06 par un nouveau logiciel online, Aloa, pour la gestion de la caisse, de la e-boutique et de la réservation de nos visites guidées)
- Poursuite de la présence de l'OT sur les médias sociaux : 6 212 followers sur Facebook / 1 016 abonnés à Twitter / 1 601 abonnés au compte Instagram / création du compte TikTok (le 28/06) avec 1 485 abonnés
- Toujours 700 abonnés environ à la newsletter hebdomadaire
- Création d'une newsletter trimestrielle dédiée aux socio-professionnels
- Actions presse : organisation de 21 accueils presse (influenceurs, blogueurs, tour operators, journalistes de la presse magazine française, belge, néerlandaise et britannique) en concertation avec Aisne Tourisme
- Inserts presse : insert publicité souterrains et exposition du Musée in magazine Hebdo du Vendredi (20/05, 01/07, 21/10) / insert publicité souterrains et exposition du Musée in magazine News Mag (juin, juillet et octobre) / insert publicité groupes in magazine Planet Mag (été) / achat emplacement publicitaire sur le petit train touristique / achat de spots radio sur Contact FM (promo Grand Live + 40 spots en juillet) / publi rédactionnel web in Marie-Claire (juillet) / Publi rédactionnel dans le magazine Esprit Hauts-de-France #5 intitulé A Laon et alentour, toucher du doigt une histoire mythique
- Poursuite du partenariat enclenché avec la page Facebook Merveilles Médiévales (3 actions en mars, juin et septembre autour des remparts de Laon, de l'abbaye de Vauclair et des souterrains médiévaux de Laon)



- Renouvellement du partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN portant sur la réservation de sorties nature tout au long de l'année dans le Laonnois)
- Campagnes d'affichage grand format : l'une à Arras *(13/07 > 19/07)*, l'autre à Reims *(20/07 > 16/07)* autour de la visite dans les souterrains Secrets sous la ville
- Lancement d'une série de publications sur les réseaux intitulée Laon d'antan (mettant en parallèle d'anciennes cartes postales avec la vue actuelle)
- Lancement d'un concours sur Instagram autour des monuments favoris à Laon *(août)*
- Lancement d'une étude faisabilité pour aménagement scénographique des hauteurs de la cathédrale avec l'agence Abaque *(décembre)*
- Lancement d'une réflexion autour d'un nouveau système de gestion de contenus du site web *(16/03)*
- Lancement mise en concurrence conception nouvelle identité graphique de l'Office de tourisme *(04/10)*
- Lancement mise en concurrence mission photo pour l'Office de tourisme *(25/10)*
- Création et édition de la plaquette des Journées Européennes du Patrimoine, tirage de 5 000 exemplaires *(17 & 18/09)*
- Participation au Salon Rendez-vous en France à Nantes *(23 > 24/03)*
- Participation à la Foire aux dépliants du département *(07/04)*
- Stand au Village Triathlon à Chamouille *(22/05)*
- Stand aux Fêtes Médiévales de Laon *(03 & 04/09)*
- Participation au Salon Entreprises & Territoire à Laon *(20/10)*



VISITES GUIDÉES
(POUR INDIVIDUELS)

NB : la visite Secrets sous la ville dans les souterrains fut fermée au public du 01/01 au 04/02 inclus (hormis durant les week-ends), mais aussi du 28/02 au 18/03 en raison de travaux pilotés par la Cité Administrative

VISITE DANS LES SOUTERRAINS

SECRETS SOUS LA VILLE

14 520 INDIVIDUELS + **2 403** EN GROUPE

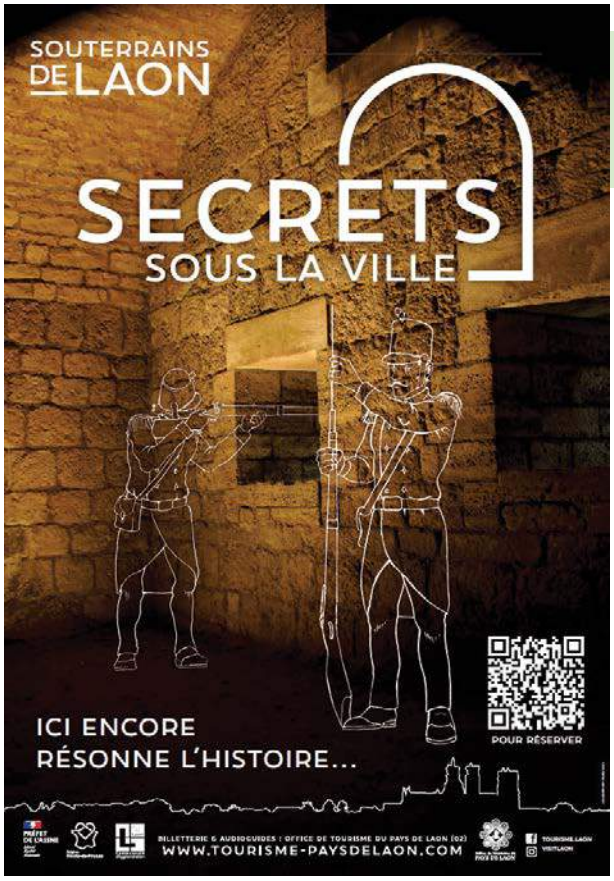
ONT VISITÉS LES SOUTERRAINS

+78% PAR RAPPORT À 2021

79 552€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

+61% PAR RAPPORT À 2021



ENQUÊTE DE SATISFACTION

99% * DES PERSONNES INTÉRROGÉES RECOMMANDENT CETTE VISITE

*PANEL DE 272 PERSONNES, ENQUÊTE RÉALISÉE AU COURS DE LA SAISON

VISITE DES SOUTERRAINS DE LAON INTITULÉE *SECRETS SOUS LA VILLE*

Venez découvrir le circuit des souterrains situé sous l'ancienne citadelle de Laon : plus immersif grâce aux vidéos et effets sonores, plus ludique grâce aux panneaux et au film de clôture, cette visite audio-guidée vous retracera l'histoire de Laon en vous replongeant 40 millions d'années en arrière. Apprêtez-vous à vivre une expérience au cœur du temps !

Rendez-vous chaque jour à 11 h / 14 h / 15 h / 16 h

VISITE DES HAUTEURS DE LA CATHÉDRALE DE LAON

Au programme une vision panoramique sur la ville à près de soixante mètres de haut, et la possibilité - pour la première fois - d'arpenter l'édifice de l'intérieur en parcourant sa tribune sud où sont rassemblées une centaine de sculptures provenant de l'édifice !

Rendez-vous chaque samedi, dimanche et jour férié (et chaque jour durant les vacances scolaires) à 14h

VISITE À LAON DU QUARTIER CATHÉDRALE

Votre guide vous racontera cette « ville dans la ville » à l'époque médiévale : car au-delà de la seule cathédrale il vous évoquera également l'ancien palais de l'évêque, l'hôtel-Dieu et les rues où vivaient les chanoines…

Rendez-vous chaque samedi, dimanche et jour férié toute l'année (hormis durant l'été) à 15h.

VISITE INTITULÉE *LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE LAON*

Découvrez ce chef-d'œuvre de l'art gothique en visitant la cathédrale au sol avec votre guide, en parcourant la nef et ses travées : l'édifice majeur de la cité médiévale n'aura (presque) plus de secrets pour vous !

Rendez-vous chaque samedi, dimanche et jour férié (et chaque jour durant les vacances scolaires) à 15h

CYCLE DE VISITES MENSUELLES INTITULÉ *SAMEDI DÉCOUVERTE*

Un samedi par mois, une visite thématique différente* proposée par l'équipe des guides-conférenciers de Tourisme en Pays de Laon, histoire d'envisager le patrimoine sous un angle renouvelé…

Rendez-vous les samedis 16/04, 21/05, 04/06, 16/07, 13/08 et 08/10 à 14h30.

*(*Ceinture fortifiée de Laon / Trésors du Musée / Hôtel du Petit-Saint-Vincent / Cuve Saint-Vincent /ensemble abbatial Saint-Martin / Marais de la Souche à Liesse)*

MONTÉE TOUR DE LA CATHÉDRALE DE LAON

Vous souhaitez avoir un point de vue unique sur la ville ? Alors gravissez en notre compagnie les 209 marches de l'escalier, histoire de tutoyer le ciel après cette montée flash !

Rendez-vous chaque jour (en juillet et août) à 16h30 et chaque week-end (du 3 au 25/09) à 16h

BALADES NOCTURNES CONTÉES À LAON

Cathédrale, cour du Dauphin, rues médiévales et porte des Chenizelles seront quelques-uns des endroits sur lesquels votre guide et les conteuses vous inviteront à porter un nouveau regard… Laissez-vous émerveiller au crépuscule !

Rendez-vous chaque samedi (les 25/06, 09, 16, 23 & 30/07, et le 06/08) à 19h45

MONTÉES TOUR EXCEPTIONNELLES EN SOIRÉE DANS LA TOUR DE LA CATHÉDRALE DE LAON

Et si on profitait de cette ambiance d'Halloween ou de Noël pour gravir dans la pénombre les marches de la tour ? Brrr, on en frémit d'avance !

Rendez-vous le 26/10 (à 17h30 et à 18h30) et les 21 & 2/12 (à 18h et à 19h)

VISITE HALLOWEEN GRANDS (OU PETITS) MONSTRES, OÙ VOUS CACHEZ-VOUS ?

Votre guide ensorcelante, Jeanne, vous emmènera sur les traces de tout un bestiaire terrifiant que l'on peut toujours apercevoir sur les murs, au détour d'un monument de la cité. Si vous n'êtes pas trop effrayés, suivez-la…

Rendez-vous le 31/10 à 18h30

AUDIOGUIDES CATHÉDRALE ET CITÉ MÉDIÉVALE

Disponibles chaque jour en location à l'accueil de l'Office de tourisme

LES TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITÉS DOUCES

09

LES TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITÉS DOUCES





TS
UCES



- LES TRANSPORTS URBAINS
- MOBILITÉS DOUCES

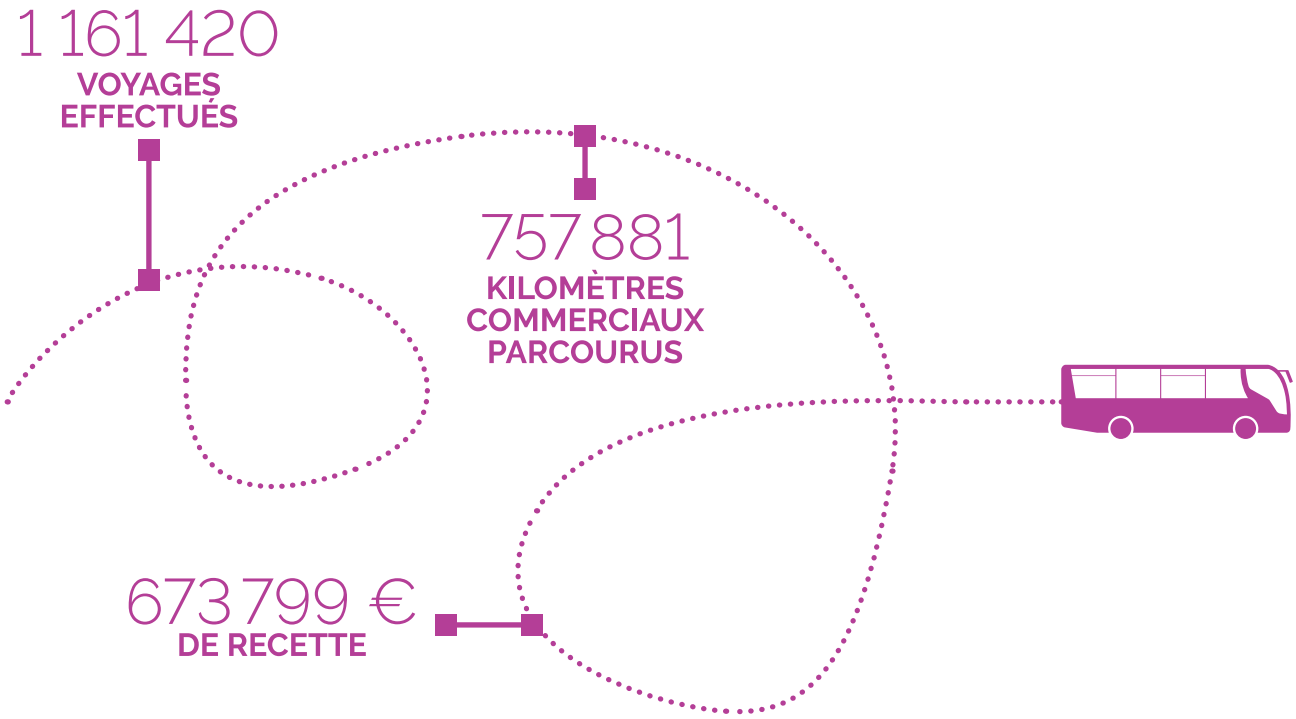
LES TRANSPORTS **URBAINS**

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon est depuis le 1er janvier 2014 Autorité Organisatrice des Transports Publics Urbains. Dans ce cadre, la collectivité définit les conditions d'organisation et de fonctionnement du service public. Ce service public est délégué dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) géré par la Société RATPDEV via sa société dédiée CTPL (Compagnie des Transports du Pays de Laon) pour une durée de sept ans. Depuis le 1er septembre 2017, elle gère également le transport scolaire sur le territoire de ses 38 communes membres.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2022 :

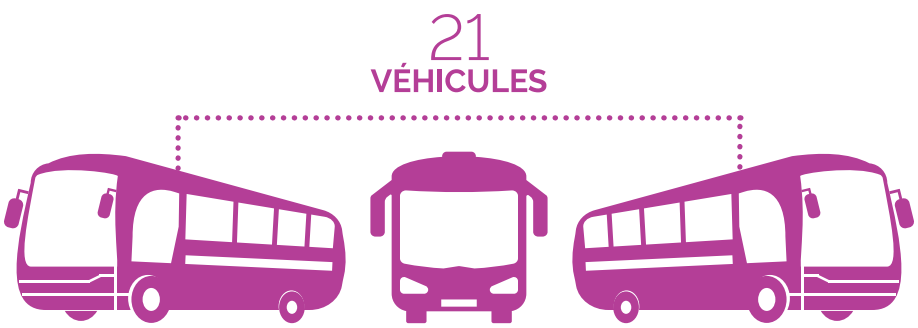
LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU URBAIN

La crise sanitaire a fortement impacté le réseau, cela ne permet donc pas de faire des comparaisons avec les années précédentes mais la fréquentation a bien repris retrouvant une fréquentation supérieure à l'avant COVID (pour rappel restructuration du réseau en janvier 2021).



LE PARC DE VÉHICULES EST COMPOSÉ DE 21 VÉHICULES

2 nouveaux bus GNV ont été achetés par la CAPL en 2022 (réceptionnés en janvier 2023), afin de poursuivre le renouvellement du parc.





LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis septembre 2019, l'activité transport scolaire de la CAPL est sous traitée à la Société des Transports De la Marne, filiale du groupe RATP DEV. Le réseau interurbain est exploité avec 15 conducteurs et 15 cars loués à STDM.

Par délibération du 29 mars 2018, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a décidé d'harmoniser la gratuité de la carte de transport scolaire à l'ensemble de ses 38 communes membres.

Pour obtenir leur pass'scolaire, le portail d'inscription en ligne sur le site des TUL a été mis à jour avec l'ensemble des documents d'informations Pass'scolaire (www.tul-laon.fr/pass'scolaire) pour la rentrée 2022/2023. Pour cette rentrée, **2 646 inscriptions** ont été réalisées, dont **1 407 élèves** affectés sur les lignes interurbaines de la CAPL, et 297 élèves transportés sur les lignes régionales affrétées

RECONDUCTION DU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Par délibération du 27 juin 2018, les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon ont décidé de mettre en place un service de Transport à la Demande à compter du 3 septembre 2018. Ce service a donc été une nouvelle fois reconduit pour l'année 2022.

Ce service propose aux habitants des communes de la CAPL un transport vers les lignes du réseau TUL à Laon au niveau de la gare ou de la place du marché.

Il n'y a plus de trajets prédéfinis, mais un parcours adapté à la demande. Depuis 2021, le TAD propose deux communes supplémentaires pour la desserte (Athies-sous-Laon et Samoussy). Laon compte désormais **7 terminus** contre 1 en 2020. Le coût d'un trajet est **1,50 €.** Le service fonctionne avec un véhicule 9 places adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) et uniquement sur réservation au plus tard la veille avant 16h.

528 voyages pour un total de 787,50 € de recettes ont été réalisés en 2022.



MOBILITÉS **DOUCES**

Désireuse d'être moteur sur les enjeux de mobilités douces et durables sur son territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a mis le vélo à l'honneur en 2022 avec la réalisation des 3 actions suivantes :

RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)



Les élus ont décidé lors du conseil communautaire du 25 juin 2020 de mettre en place à compter du 1er septembre 2020 un dispositif d'aide aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Le montant de l'aide est de **300 €.** Pour en bénéficier, il fallait remplir les conditions suivantes :

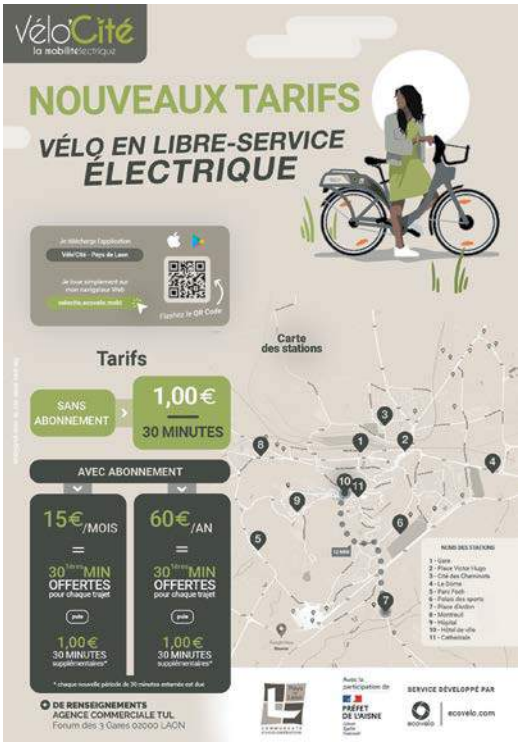
- Être une personne physique majeure résidant dans l'une des communes de la CAPL.
- Acquisition d'un VAE défini selon l'art R311-1 – point 6.11 du code de la route (cycle à pédalage assisté : cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km / h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler) et n'utilisant pas de batterie au plomb.
- Acquisition d'un VAE chez un commerçant professionnel situé sur le territoire de la CAPL à compter du 01/09/ 2020.
- Le coût d'achat du vélo est plafonné à 3 000 € TTC

Ce dispositif a été reconduit en 2021, puis en 2022 avec une enveloppe de **60 000 €**, permettant ainsi à 200 personnes de bénéficier de l'aide, soit 79 habitants de Laon et 121 des communes rurales (Athies-sous-Laon, Arrancy, Aulnois-sous-Laon, Besny-et-Loizy, Bruyères-et-Montbérault, Cessières-Suzy, Chambry, Chivy-lès-Etouvelles, Clacy-et-Thierret, Crépy, Eppes, Etouvelles, Festieux, Laval-en-Laonnois, Lierval, Martigny-Courpierre, Molinchart, Mons-en-Laonnois, Monthenault, Nouvion-le-Vineux, Parfondru, Presles-et-Thierny, Samoussy, Vaucelles-et-Beffecourt, Veslud, Vivaise et Vorges).

EXTENSION DE L'OFFRE DE VÉLOS EN LIBRE SERVICE SUR LAON

En 2020, la Collectivité a acquis **50 vélos à assistance électrique** auprès de la société Ecovélo. pour une location de courte durée, et déployés dans **11 stations** de la ville de Laon. Fort de son succès, le Conseil Communautaire a acté (par délibération du 29 septembre 2022) l'extension du service à l'horizon mi 2023, avec 4 stations supplémentaires qui viendront densifier le maillage du réseau, ainsi que 20 vélos nouvelle génération. Ces vélos présentent une autonomie supérieure (50 à 70 km contre 20 à 25 km pour les anciens modèles), et un type de transmission par cardan.

Ce service, dénommé Vélo'Cité, est ouvert aux personnes de plus de 14 ans et fonctionne de 6 h à 22 h (5 h-23 h l'été), 7/7j. L'utilisateur a le choix entre plusieurs formules tarifaires (cf affiche).



Pour l'utiliser, l'usager doit créer un compte sur le site internet velocite.ecovelo.mobi ou sur l'application mobile dédiée : Vélo'Cité - Pays de Laon. Chaque usager peut ensuite pour son propre compte louer jusqu'à 5 vélos en même temps.

En 2022, la fréquentation du service était de **5849 locations sur l 'année**, représentant environ 11 900 km parcourus, soit en moyenne un peu plus de 2 km par trajet. Les stations les plus utilisées sont la gare, et les stations en ville haute (Hôtel de ville, Cathédrale et Hôpital). Avec une forte saisonnalité (saison estivale plus dynamique), la tendance de l'utilisation des stations évoluent également avec une utilisation importante des étudiants l'hiver (80% des locations), ainsi qu'une utilisation plus soutenue des stations Hôpital (proche des établissements universitaires) et Palais des sports.

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL (SDCI) EN COURS DE RÉALISATION

Fin 2020, la Collectivité a lancé la réalisation de son SDCi, avec l'appui de l'ADEME (subvention AVELO2). L'étude, qui a pour but d'orienter la Communauté d'Agglomération dans son engagement autour de la politique cyclable sur son territoire, est une démarche collaborative entre les partenaires institutionnels (ADEME, CEREMA, Département et DDT), et locaux (associations, Club vélo avec des habitants créé pour l'occasion, etc).

Après avoir réalisé un diagnostic en 2021, l'étude se concentre en 2022 sur l'élaboration de scénarios proposant différents niveaux d'ambition sur lesquels la Collectivité réfléchit au regard de la projection budgétaire et du contexte financier qu'a mis en exergue l'année 2022. La réalisation de cet outil se poursuivra jusqu'en 2023 avec la réalisation d'un plan d'actions à l'échelle du territoire et la validation du Schéma Directeur Cyclable Intercommunal.

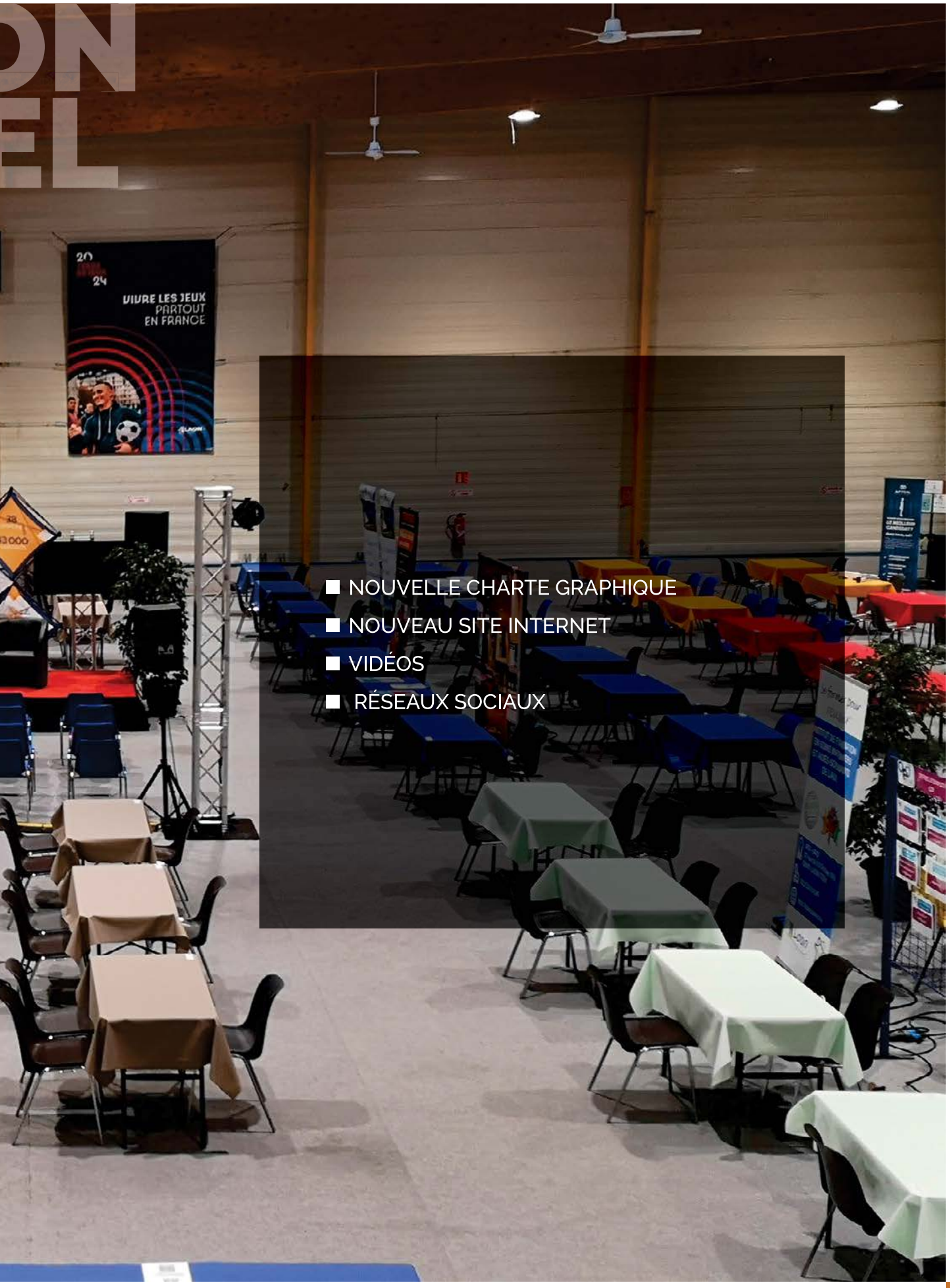


Instant participatif lors de la Fête des associations au Palais des Sports de Laon, le 10 septembre 2022, Carte de Gulliver



10

COMMUNICATION & ÉVÈNEMENTIEL



- NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE
- NOUVEAU SITE INTERNET
- VIDÉOS
- RÉSEAUX SOCIAUX

NOUVELLE
CHARTE GRAPHIQUE

L'été 2022 a été marqué par le changement de charte graphique de la CAPL. Le logo a changé de couleur et ces lignes avant arrondies sont donc devenues plus droites.

Ces petits changements permettent d'avoir aujourd'hui un logo en 2 formats qui s'adapte davantage aux nouveaux supports de communication émergeants : les supports digitaux.

Le changement de charte graphique comprend aussi les supports papier tels que les enveloppes, le papier à en-tête, la signalétique extérieure, le flocage des voitures etc… Ces changements se sont effectués tout au long de l'année 2022.

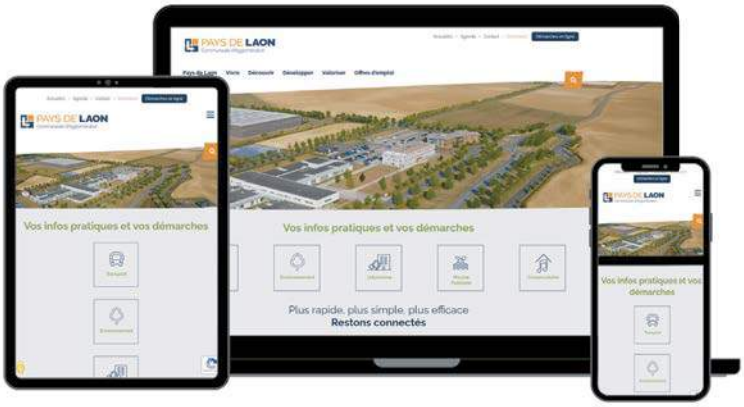
NOUVEAU
SITE INTERNET

En parallèle de la mise en place de cette nouvelle identité de la CAPL, le site internet a fait peau neuve. Pour offrir une meilleure expérience aux usagers et pour avoir une meilleure diffusion d'informations, le nouveau site est responsive (s'adapte aussi bien à l' ordinateur qu'au téléphone).

Les citoyens peuvent retrouver en quelques clics des informations du territoire, des services de la CAPL mais aussi effectuer leur démarche en ligne comme le dépôt d'un dossier pour l'aide VAE par exemple.

Découvrez notre site internet en scannant ce QR code :

ou via l'adresse
www.ca-paysdelaon.fr



Ce nouveau site a aussi la vocation d'être un support pour nos 38 communes : chacune d'entre-elles détient un espace pour y publier les informations de leur mairie, des écoles, les évènements etc... En incluant les élus dans ce site internet, nous enrichissons le contenu et offrons à nos habitants un support avec toutes les informations utiles.

VIDÉOS

Lancées en 2021, les vidéos Territoire Positif qui présentent en quelques minutes les entreprises du Laonnois, connaissent un beau succès !

Pour venir compléter les 4 vidéos faites en 2021, 2 nouvelles vidéos cette année ont été réalisées : l'entreprise SOFIDA et la société ECRI





Les prochains tournages sont déjà réservés pour l'année 2023, promettant ainsi une belle collection de mini-reportages accessibles sur nos supports digitaux (Youtube, Facebook, LinkedIn, Site internet..).



Retrouvez toutes les vidéos en scannant ce QR code :

ou sur notre page Youtube
CA Pays de Laon

RESEAUX SOCIAUX

FACEBOOK CAPL

Créée en 2020, la page Facebook de la collectivité rassemble de nombreux abonnés. Ce moyen de communication gratuit et visible par tous y compris des non membres de Facebook. Il vient donc en complément des autres supports de communication traditionnels.

OBJECTIFS DE LA PAGE

- **Diffuser l'actualité de notre structure**
- **Relayer et promouvoir les informations / évènements de nos structures (Office de tourisme, musée, conservatoire...), de nos communes aux citoyens**
- **Assurer une mission de service public en divulguant les informations utiles et pratiques concernant les compétences de la CAPL**
- **Etablir une relation plus personnalisée et un dialogue plus rapide avec les internautes**
- **Rassembler et fédérer les habitants de notre territoire autour de divers sujets**
- **Toucher un public plus jeune souvent difficile à atteindre avec les supports classiques**

La présence de notre collectivité sur Facebook se traduit par des publications régulières et thématiques selon nos compétences.

1660 ABONNÉS
DÉCEMBRE 2021

2070 ABONNÉS
DÉCEMBRE 2022

+ 410 ABONNÉS

TOP 3
DES MEILLEURES PUBLICATIONS

1	2	3
Gratuité du Musée	Chantier d'insertion	Vidéo Territoire positif SOFIDA
Publiée le 06-12-2022	*Publiée le 06-07-2022*	*Publiée le 24-06-2022*

LINKEDIN TERRITOIRE POSITIF

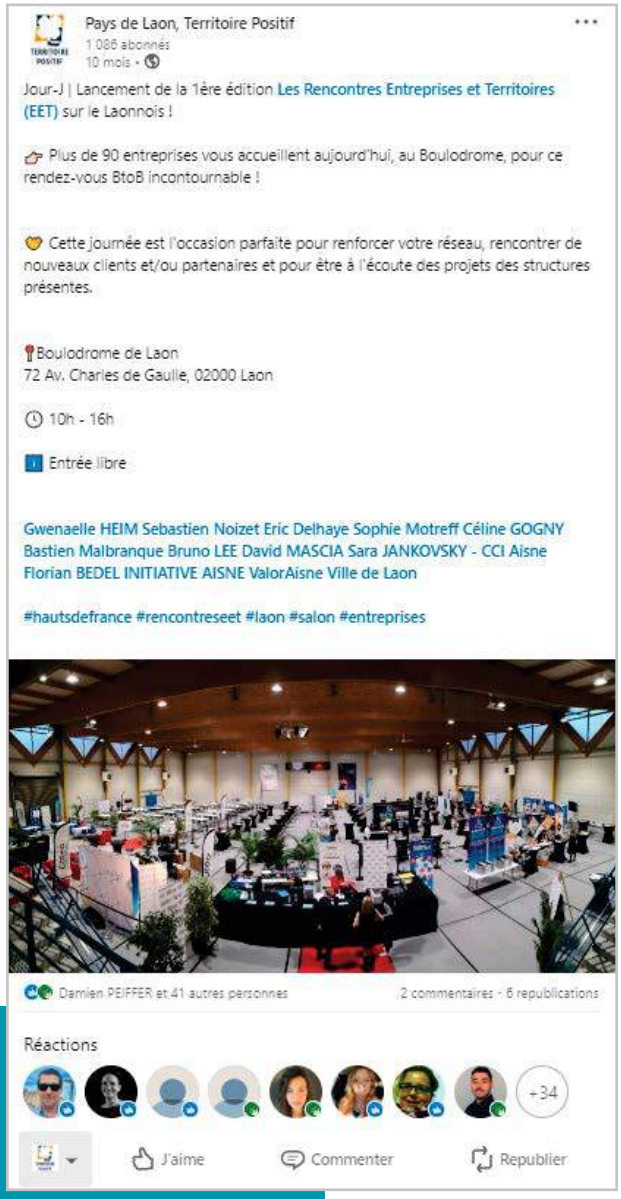
Créée aussi en 2020, la page LinkedIn Territoire Positif est à destination des professionnels en proposant un contenu principalement économique.

Ce support permet à notre collectivité de promouvoir les évènements CAPL, les évènements des entreprises du Laonnois (inauguration), de mettre en lumière les dispositifs financiers ainsi que l'accompagnement de l'équipe Développement Économique etc...

708
ABONNÉS
DÉCEMBRE 2021

930
ABONNÉS
DÉCEMBRE 2022

+ 222 ABONNÉS



TOP 3
DES MEILLEURES PUBLICATIONS

Muller devient Intuis

Publiée le 21-09-2022

1

J-J du salon Entreprises et Territoire

Publiée le 20-10-2022

2

Inauguration du CRII

Publiée le 10-03-2022

3

LES MOYENS FINANCIERS

11

LES MOYENS FINANCIERS



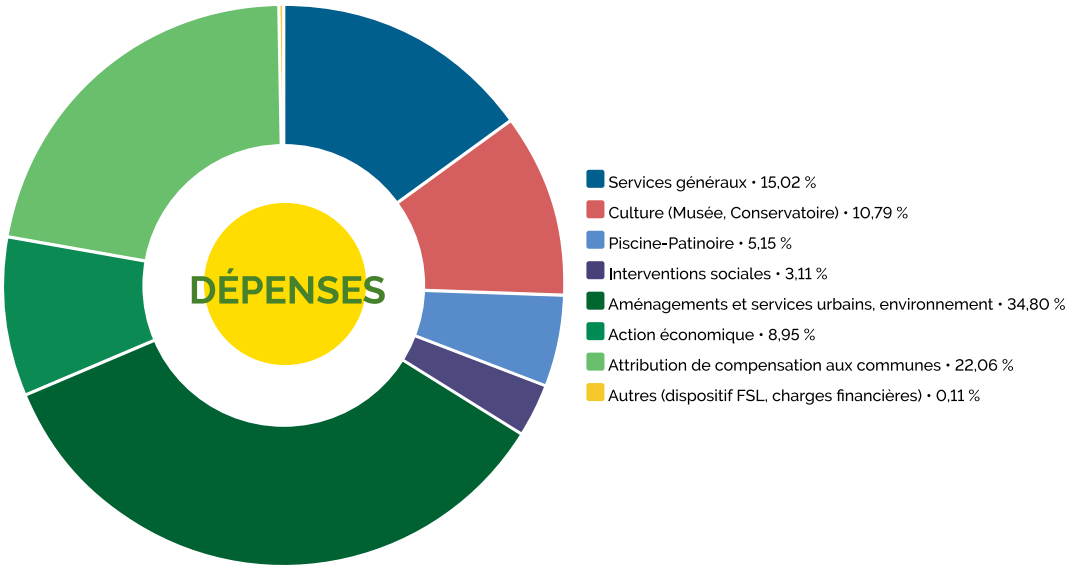


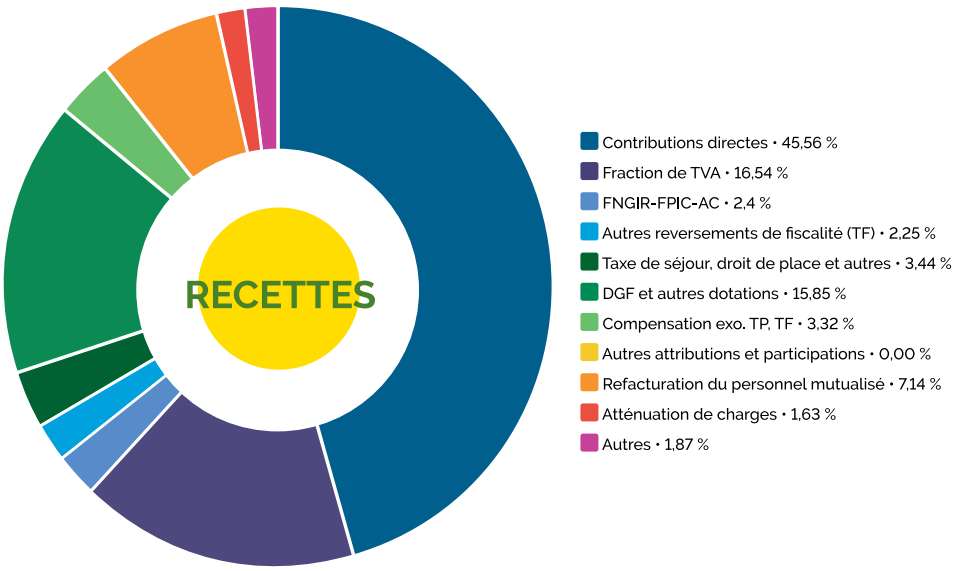
- ÉQUILIBRE FINANCIER
- FISCALITÉ
- GESTION DE DETTE
- UTILISATION DES DENIERS PUBLICS
- EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EXERCICE 2022

ÉQUILIBRE **FINANCIER**

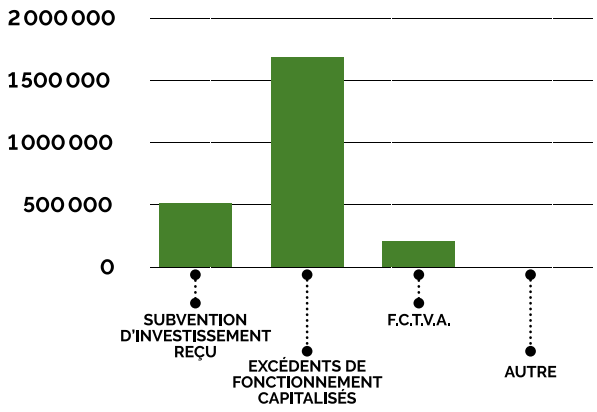
La direction des services financiers a pour mission la mise en œuvre et le suivi de la politique budgétaire et financière de la collectivité. Le rapport financier 2022 en est la résultante en présentant l'analyse du compte administratif du budget principal.

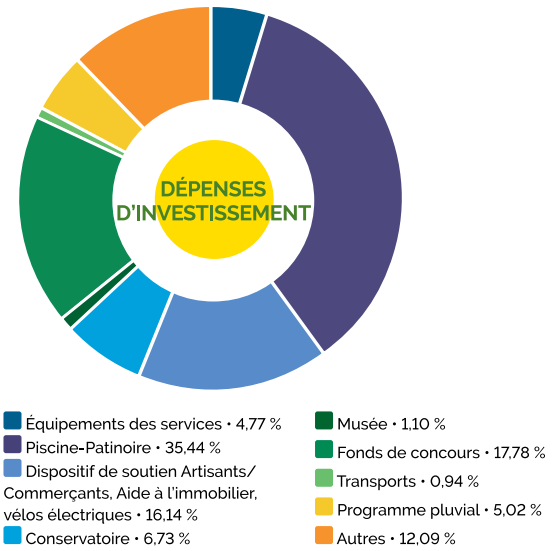
Une consolidation du budget principal et des 9 budgets annexes est également réalisée en clôture de ce rapport.



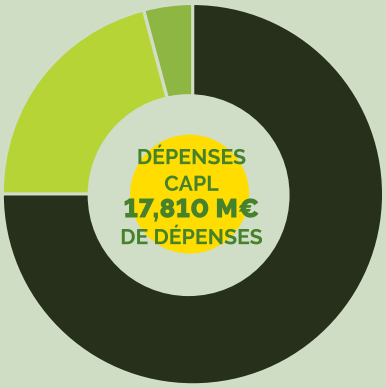


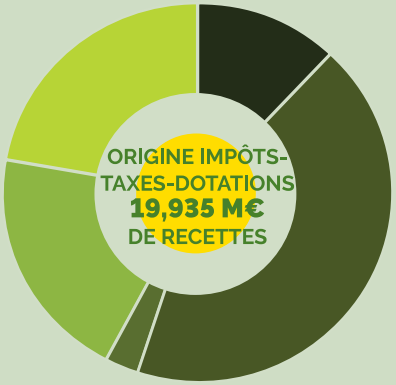
RECETTES D'INVESTISSEMENT





EN FONCTIONNEMENT





- Dépenses propres CAPL • 74,89 %
- Provisions • 0 %
- Compétences eaux pluviales • 4,29 %
- Reversement aux communes membres • 20,82 %

- Ménages • 11,76 %
- Entreprises • 42,85 %
- Communes / Département / Région • 2,89 %
- Dotation Etat • 19,87 %
- Caisse des dépôts • 0,00 %
- État en substitution • 22,64 %

Cette capacité d'autofinancement (appelé CAF) est l'excédent de ressources dégagé par la CAPL de la section de fonctionnement, nécessaire à couvrir le remboursement en capital de la dette et notamment à permettre le financement *nouveaux investissements.*

EN INVESTISSEMENT

0,724 M€ DE RECETTES

2,125 M€ D'AUTOFINANCEMENT 2022

2,246 M€ DE DÉPENSES

0,603 M€ DE RÉSULTAT 2022

FISCALITÉ

ÉVOLUTION DES BASES DE CONTRIBUTION DIRECTE DE 2015 À 2022

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	ÉVOLUTION 2021/2022
TAXE D'HABITATION	43 756 858	42 483 232	42 895 951	43 281 018	43 952 880	44 112 055	–	2 239 631	–
TAXE FONCIÈRE	41 423 192	41 276 361	41 893 189	42 684 104	44 074 021	44 449 583	43 413 207	44 551 844	2,62%
TAXE FONCIÈRE NB	1 317 106	1 330 366	1 339 304	1 346 449	1 400 409	1 422 858	1 421 101	1 479 216	4,09%
CFE	14 388 778	13 782 650	13 717 270	13 920 143	14 523 186	13 860 646	12 167 324	12 540 122	3,06 %

GESTION DE DETTE

CHIFFRES-CLÉS AU 31/12/2022

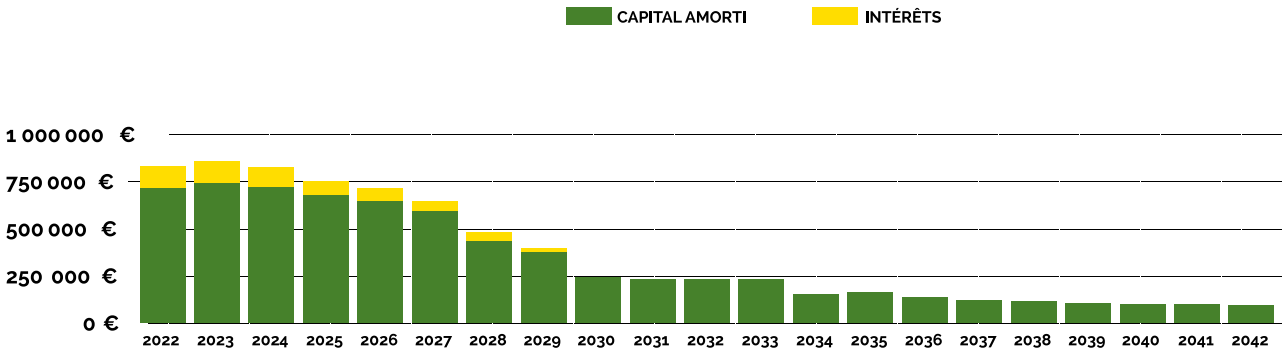
	31/12/2021	31/12/2022	VARIATION
ENCOURS DE DETTE	5 239 140 €	6 197 498 €	958 358 €
TAUX MOYEN	2,05 %	1,75 %	-0,30 %
DURÉE RÉSIDUELLE MOYENNE	9 ans	11 ans et 6 mois	–
NOMBRE DE LIGNES DE PRÊTS	49	47	-2

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (TOUS BUDGETS CONFONDUS)

MONTANT GLOBAL DES ÉQUIPEMENTS BRUTS
3 420 804,30 €
Dont principalement :
> le Complexe Piscine Patinoire : 796 118,06 €
> Les zones d activités : 707 318,63 €
> Le conservatoire : 151 153,73 €
> Le musée de Laon : 24 599,20 €
> Les fonds de concours : 399 521,60€
> Les transports urbains : 116 188,18 €
> Eaux pluviales : 112 817,91 €
> Eau potable : 312 430,45 €
> Assainissement collectif : 428 720,71 €

MONTANT DU REMBOURSEMENT DU CAPITAL : 724 065,02 €

PROFIL DE REMBOURSEMENT



UTILISATION
DES DENIERS PUBLICS

CE QUE FINANCENT 100 EUROS DE DÉPENSES RÉALISÉES DU BUDGET PRINCIPAL

(fonctionnement et investissement cumulés) hors attribution de compensation aux communes

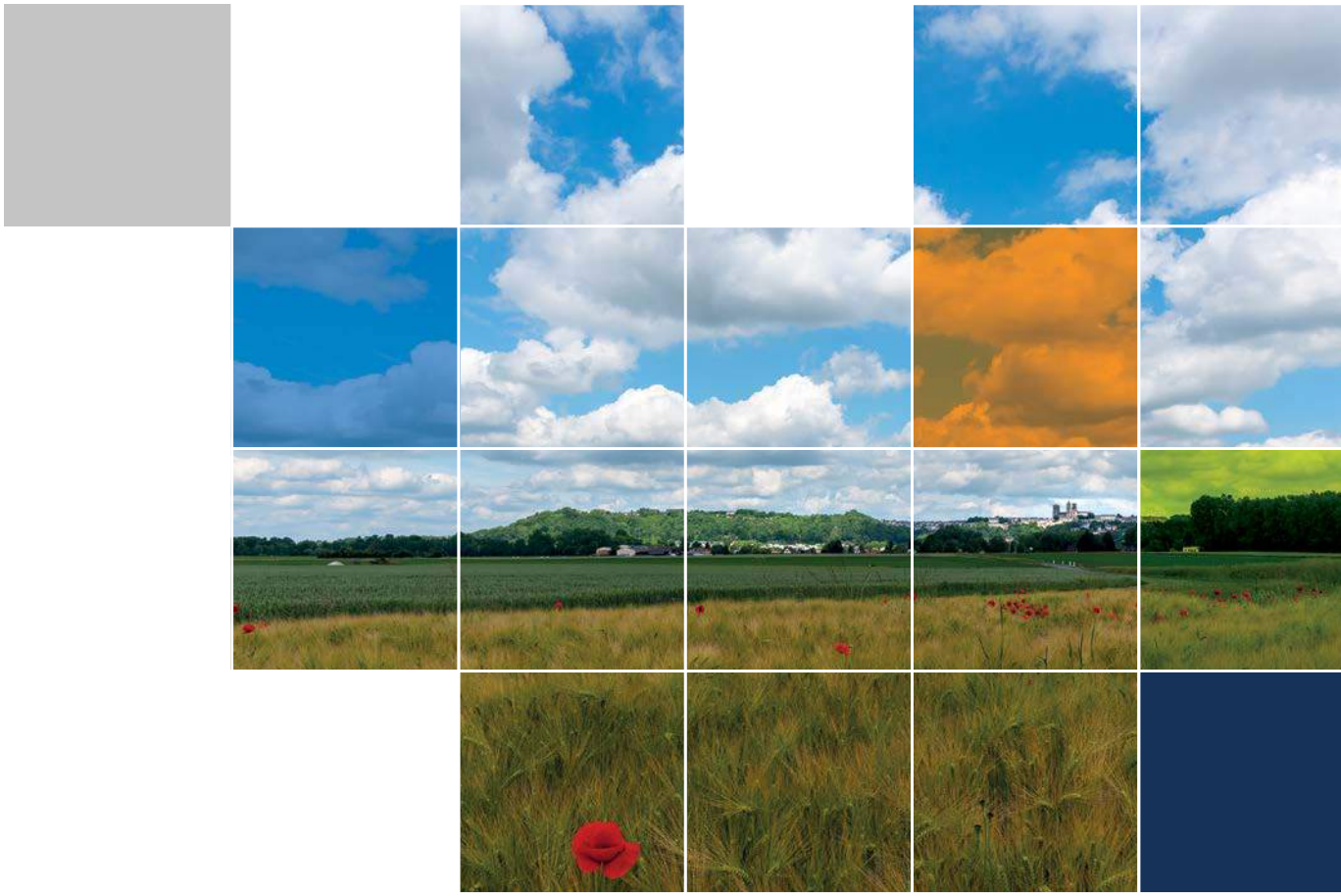


- 2,50 € > les fonds de concours aux communes
- 17,15 € > les services généraux
- 10,65 € > le complexe Piscine Patinoire
- 3,45 € > les interventions sociales (Plie, insertion)
- 0,05 € > le remboursement de la dette
- 13,00 € > les actions économiques
- 13,25 € > la Culture
- 0,10 € > le dispositif FSL
- 5,00 € > la gestion des eaux pluviales
- 25,45 € > les ordures ménagères
- 3,80 € > le transport
- 1,35€ > l'urbanisme
- 1,10 € > la brigade verte
- 0,85 € > la gestion des milieux aquatiques
- 2,30 € > environnement et amgts urbains - autres

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
EXERCICE 2022

	BUDGET GÉNÉRAL	BUDGET ZAC	BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES	BUDGET SPANC
DEPENSES REELLES EN €	**20 056 158,41 €**	**133 220,80 €**	**33 233,77 €**	**6 983,04 €**
FONCTIONNEMENT	**17 809 671,73 €**	**5,37 €**	**32 695,99 €**	**6 983,04 €**
Dont charges à caractére général (Chap.011)	1 352 935,89	-	32 693,68	2 832,46
Dont charges de personnel (Chap.012)	4 931 073,90	-	-	4 000,00
Dont atténuations de produit (Chap.014)	4 007 272,72	-	-	-
Dont autres charges de gestion (Chap.65)	7 243 852,52	5,37	2,31	2,58
Dont charges financières (Chap.66)	586,66	-	-	-
Dont charges exceptionnelles (Chap.67)	273 650,00	-	-	148,00
Dont Provisions (Chap.68)	-	-	-	-
Dont impôts sur les bénéfices et assimilés (Chap.69)	-	-	-	-
INVESTISSEMENT	**2 246 486,68 €**	**133 215,43 €**	**537,78 €**	**- €**
Dont remboursement des emprunts en capital (Chap.16)	8 770,74	-	537,78	-
Dont dépenses d'équipement (Chap. 20,21 et 23)	2 237 715,94	133 215,43	-	-
RECETTES REELLES EN €	**20 658 822,28 €**	**421 596,84 €**	**106 236,29 €**	**12 407,22 €**
FONCTIONNEMENT	**19 935 215,61 €**	**421 596,84 €**	**102 620,89 €**	**12 407,22 €**
Dont produits des services (Chap.70)	1 661 386,67	-	-	12 392,34
Dont impôts, taxes et reversements de fiscalité (Chap.73)	13 993 159,13	-	-	-
Dont dotations et subventions (Chap.74)	3 888 141,99	-	-	-
Dont autres produits de gestion (Chap.75)	56 150,66	5 910,84	102 604,80	0,40
Dont atténuations de charges (Chap.013)	325 291,56	-	-	-
Dont produits exceptionnels (Chap.77)	11 085,60	415 686,00	16,09	14,48
INVESTISSEMENT	**723 606,67 €**	**- €**	**3 615,40 €**	**- €**
Dont dotations, FCTVA (Chap.10 1068 exclu)	213 840,27	-	-	-
Dont subventions d'équipement (Chap.13)	509 766,40	-	-	-
Dont emprunts et dettes (Chap.16)	-	-	3 615,40	-
Dont immobilisations en cours (chap 23)	-	-	-	-

BUDGET OT secteur commercial	BUDGET OT secteur administratif	BUDGET TRANSPORT	BUDGET VOLTAIRE	BUDGET EAU POTABLE	BUDGET ASST COLLECTIF	TOTAL
447 382,75 €	**578 023,03 €**	**4 674 235,77 €**	**199 325,60 €**	**625 589,01 €**	**1 788 107,90 €**	**28 542 260,08 €**
447 382,75 €	**563 723,07 €**	**4 507 054,52 €**	**199 325,60 €**	**105 957,77 €**	**902 286,77 €**	**24 575 086,61 €**
128 783,16	193 092,56	340 484,49	199 324,67	53 490,94	722 034,85	3 025 672,70
295 680,76	359 019,40	-	-	21 976,65	87 906,62	5 699 657,33
-	-	-	-	12 236,68	7 589,09	4 027 098,49
1,83	11 611,11	4 164 659,20	0,93	0,94	187,30	11 420 324,13
-	-	1 910,83	-	18 219,22	84 254,13	104 970,84
72,00	-	-	-	33,34	314,78	274 518,12
-	-	-	-	-	-	-
22 845,00	-	-	-	-	-	22 845,00
- €	**14 299,96 €**	**167 181,25 €**	**- €**	**519 631,24 €**	**885 821,13 €**	**3 967 173,47 €**
-	-	50 993,07	-	207 200,79	457 100,42	724 602,80
-	14 299,96	116 188,18	-	312 430,45	428 720,71	3 242 570,67
479 256,13 €	**611 564,46 €**	**4 646 815,77 €**	**-**	**523 501,78 €**	**4 168 120,99 €**	**31 628 321,76 €**
479 256,13 €	**610 152,20 €**	**4 625 723,80 €**	**-**	**523 501,78 €**	**2 472 673,06 €**	**29 183 147,53 €**
235 013,98	-	3 574,65	-	447 451,39	2 235 747,21	4 595 566,24
-	-	2 419 799,37	-	-	-	16 412 958,50
-	8 510,07	2 105 849,33	-	-	215 766,81	6 218 268,20
7 242,28	573 025,81	96 500,45	-	76 033,26	21 159,04	938 627,54
236 608,47	26 588,32	-	-	-	-	588 488,35
391,40	2 028,00	-	-	17,13	-	429 238,70
- €	**1 412,26 €**	**21 091,97 €**	**- €**	**- €**	**1 695 447,93 €**	**2 445 174,23 €**
-	1 412,26	-	-	-	-	215 252,53
-	-	21 091,97	-	-	9 916,00	540 774,37
-	-	-	-	-	1 682 423,00	1 686 038,40
-	-	-	-	-	3 108,93	3 108,93



Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

60, rue de Chambry
02000 AULNOIS-SOUS-LAON
Tél. 03 23 22 31 00

contact@ca-paysdelaon.fr
www.ca-paysdelaon.fr

CONCEPTION : LINKS CRÉATION GRAPHIQUE - LAON & SERVICE COMMUNICATION CAPL